



COMMUNE DE SAVIGNY

Rapport de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

03/2012

Gestion communale 2011

Réf. : AG 1835

I:\1-administration_generale\classement\1835\Année_2011\TRAVAUX_MUNICIPALITE\RAPPORT_DE_GESTION_2011.doc

Savigny, le 12 avril 2012

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	9
2.	AUTORITÉS	10
2.1	Section 1 Conseil communal	10
2.1.1	Préambule.....	10
2.1.2	Composition	10
2.1.3	Bureau du Conseil communal.....	11
2.1.4	Commission de gestion pour l'exercice 2011	11
2.1.5	Commission des finances.....	11
2.1.6	Commission de recours en matière d'impôts	12
2.1.7	Séances du Conseil communal (AG 1741).....	12
2.1.8	Communications de la Municipalité au Conseil communal	13
2.2	Section 2 Municipalité	14
2.2.1	Dicastères de la Municipalité (AG 1464).....	14
2.2.2	Séances de la Municipalité (AG 1464).....	15
2.2.3	Activités de la Municipalité	15
2.2.4	Manifestations diverses (AG 63).....	15
3.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES / SÉCURITÉ SOCIALE	20
3.1	Section 1 Administration générale	20
3.1.1	Organisation.....	20
3.1.2	Personnel communal (AG 669/671/1548/1746)	20
3.1.2.1	Postes de travail.....	20
3.1.2.2	Personnel temporaire et stages divers.....	21
3.1.2.3	Apprentissages	22
3.1.3	Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394)	22
3.1.4	Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 394/1053)	23
3.1.5	Information au public (AG 172/929/943/1893).....	24
3.1.6	Statistique de la population (AG 599)	24

3.1.7	Registre des bâtiments, logements et habitants (AG 1838)	24
3.1.8	Naturalisations (AG 1271/1921/1922)	25
3.1.8.1	Commission communale des naturalisations	25
3.1.8.2	Naturalisations ordinaires	25
3.1.8.3	Naturalisations facilitées cantonales	25
3.1.9	Initiatives et référendums (AG 1692)	26
3.1.10	Votations fédérales et cantonales 2011 (AG 1788)	28
3.1.11	Elections communales 2011 pour la législature 2011-2016 (AG 1665)	29
3.1.12	Elections fédérales 2011 (AG 1788)	30
3.1.13	Elections cantonales 2011 (AG 1788)	30
3.1.14	Inspection de la préfecture (AG 290)	30
3.1.15	Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1704)	30
3.1.16	Nonagénaires (AG 1656)	31
3.1.17	Marché communal (AG 1609)	31
3.1.18	Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274)	32
3.1.19	Lignes de trafic régional et assimilé (FI 1428 - AG 39)	32
3.1.19.1	Participation communale aux coûts non couverts	32
3.1.19.2	Transports publics de la région lausannoise	32
3.1.19.3	Mise à disposition d'un véhicule Mobility	32
3.1.20	Cultes (IPC 648)	33
3.1.21	Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497)	33
3.1.22	Relations intercommunales (TR 664)	34
3.1.23	Commission intercommunale de Lavaux (CIL) (AG 36)	34
3.1.24	Lausanne Région (AG 197/580)	35
3.1.24.1	Activités générales	35
3.1.24.2	Lausanne Région « Service pyjama »	35
3.2	Section 2 Finances	36
3.2.1	Rapport des comptes (FI 1738)	36
3.2.2	Arrêté d'imposition (FI 1790)	36
3.2.3	Plafond d'endettement – législature 2011-2016 (FI 1919)	36
3.3	Section 3 Sécurité sociale	37
3.3.1	Chômage (SECU 99)	37
3.3.2	Accueil de jour des enfants (SECU 406/513/1748 – IPC 1951)	37

3.3.2.1	Accueil en milieu familial (service de mamans de jour)	37
3.3.2.2	Aide individuelle en matière d'accueil de jour des enfants.....	37
3.3.2.3	Réseau d'accueil de jour.....	37
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion (<i>SECU 1834</i>).....	37
3.3.4	Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (<i>SECU 586</i>).....	38
3.3.5	Facture sociale (<i>SECU 685</i>)	38
3.3.6	Santé publique (<i>SECU 531</i>).....	39
3.3.6.1	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	39
3.3.6.2	Aide et soins à domicile	39
4.	SERVICES INDUSTRIELS / ASSAINISSEMENT.....	40
4.1	Section 1 Services industriels	40
4.1.1	Approvisionnement en eau potable (<i>SI 1114/1230/1927</i>).....	40
4.1.1.1	Production d'eau	40
4.1.1.2	Analyse des résultats des comptages 2011.....	42
4.1.1.3	Captage des sources de Nazareth et du Renard au pompage de la Planie	42
4.1.2	Qualité de l'eau (<i>SI 40/899</i>)	43
4.1.3	Etat et entretien du réseau (<i>SI 385/1377/1858/1946/1948/1949 - TR 1937</i>).....	43
4.1.3.1	Fuites	43
4.1.3.2	Compteurs.....	43
4.1.3.3	Extension du réseau	43
4.1.3.4	Renouvellement de conduites.....	43
4.1.4	Distribution de gaz (<i>SI 1929</i>)	44
4.1.5	Réseau haut débit de Swisscom (<i>SI 90</i>).....	44
4.2	Section 2 Assainissement	45
4.2.1	Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (<i>TR 46</i>)	45
4.2.2	Gestion, entretien et extension du réseau (<i>TR 1912/1913/1942/1953/1956</i>).....	45
4.2.2.1	Gestion et entretien du réseau.....	45
4.2.2.2	Extension du réseau	45
4.2.3	Vidange obligatoire des installations particulières (<i>TR 122</i>).....	46
5.	ECOLES / SPORTS.....	47
5.1	Section 1 Ecoles.....	47

5.1.1	Rapport de la Direction des écoles (<i>IPC 1546</i>)	47
5.1.2	Réorganisation scolaire (<i>IPC 1719</i>)	47
5.1.2.1	Variante Mézières	47
5.1.2.2	Variante Lausanne	48
5.1.2.3	Décision de la Municipalité.....	49
5.1.3	Bibliothèque de Savigny-Forel (BSF) (<i>AG 872</i>)	51
5.1.4	Transports scolaires (<i>IPC 563</i>)	51
5.1.5	Cantine scolaire (<i>IPC 1951</i>).....	52
5.2	Section 2 Sports	53
5.2.1	Commission « Activités sportives » de Lausanne Région (<i>AG 41</i>)	53
6.	DOMAINES ET BÂTIMENTS / FORÊTS / TRAVAUX	54
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments	54
6.1.1	Entretien des immeubles (<i>DB 277</i>).....	54
6.1.2	Maison de commune (<i>DB 56</i>)	54
6.1.3	Forum (<i>DB 38/277</i>)	54
6.1.4	Refuge de la Planie (<i>DB 804</i>)	55
6.1.5	Collège du Martinet (<i>DB 699</i>)	55
6.1.6	Ancien collège et Pavillon scolaire (<i>DB 104/1141</i>)	55
6.1.7	Eglise (<i>DB 277/568</i>).....	55
6.1.8	Bâtiment de la Cure (<i>DB 1249</i>).....	56
6.1.9	Déprédations aux bâtiments (<i>AG 799 – DB 38/54/568/1045 – TR 46/495</i>).....	56
6.2	Section 2 Forêts	57
6.2.1	Généralités (<i>DB 5</i>)	57
6.2.2	Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (<i>DB 31</i>).....	58
6.2.3	Politique forestière (<i>DB 5/1837</i>).....	58
6.3	Section 3 Travaux	59
6.3.1	Réseau routier et places (<i>TR 230/304/1519/1584/1848 – PO 432/1903</i>)	59
6.3.1.1	Entretien 2011	59
6.3.1.2	Signalisation et marquage routiers.....	60
6.3.1.3	Déneigement.....	60
6.3.1.4	Accidents de la circulation.....	60

6.3.2	Trottoirs (TR 1954)	60
6.3.3	Eclairage public (TR 495)	60
6.3.4	Places de jeux (TR 304)	61
6.3.5	Cimetière (TR 795)	62
6.3.6	Entretien des cours d'eau (TR 953)	62
6.3.7	Poids public (PO 1497)	62
6.3.8	Entretien des espaces verts (TR 133)	63
6.3.9	Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761)	64
6.3.10	Déchets (TR 58/1939)	64
6.3.10.1	Ramassage et collecte	64
6.3.10.2	Création d'une déchetterie	65
7.	URBANISME / POLICE / PROTECTION CIVILE	67
7.1	Section 1 Urbanisme	67
7.1.1	Police des constructions (TR 73)	67
7.1.2	Etudes en cours (TR 765/1523/1747/1857)	68
7.1.2.1	Urbanisation du quartier de la Porat et étude du Plan directeur régional	68
7.1.2.2	Giratoire de la Claie-aux-Moines	71
7.1.2.3	Assainissement du bruit routier	71
7.1.3	Prévention des dangers naturels (TR 1892)	72
7.2	Section 2 Police	74
7.2.1	Réforme policière vaudoise (AG 42)	74
7.2.2	Police intercommunale (PO 160)	74
7.2.2.1	Collaboration intercommunale	74
7.2.2.2	Détail des activités de la police intercommunale à Savigny	75
7.2.2.3	Amendes et sentences municipales	77
7.2.3	Contrôles de vitesse (PO 123)	77
7.2.4	Police du commerce et des manifestations (PO 79/215/1310/1647/1735/1737/1775/1808/1876 – TR 460)	77
7.2.4.1	Registre communal des commerçants	77
7.2.4.2	Portail cantonal des manifestations : POCAMA	78
7.2.4.3	Autorisations communales	78
7.2.5	Protection de la population (PO 925)	79
7.2.6	Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105)	79

7.2.6.1	Commerce des denrées alimentaires	79
7.2.6.2	Contrôle des champignons	79
7.2.7	Défense contre l'incendie (<i>PO 981</i>)	80
7.2.7.1	Collaboration intercommunale	80
7.2.7.2	Interventions.....	80
7.3	Section 3 Protection civile	82
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (<i>PO 312</i>)	82
7.3.2	Abris de protection civile (<i>PO 487</i>)	83
8.	CONCLUSION.....	84

ANNEXES

(Séparations en couleur)

1. Liste des postes de travail au 31 décembre 2011
2. Rapport d'activités 2011 de Lausanne Région
3. Statistiques du marché de l'emploi au 31 décembre 2011
4. Tableau des comptages d'eau de 2006 à 2011
5. Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2011
6. Tableau du coût d'exploitation de la STEP de Pra Charbon de 2008 à 2011
7. Rapport d'activités 2011 de la Direction des écoles
8. Présentation du 7 décembre 2011 du projet d'établissement primaire et secondaire des élèves de Savigny, Forel (Lavaux) et de l'AIESM
9. Rapport d'activités 2011 de la bibliothèque
10. Rapport d'activités 2011 du service des transports scolaires
11. Rapport d'activités 2011 de la Commission « Bâtiments »
12. Rapport d'activités 2011 de M. Sébastien Roch, garde forestier
13. Rapport de gestion 2011 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

Savigny, le 12 avril 2012

Au Conseil communal
de Savigny

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE GESTION COMMUNALE 2011

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et du Règlement du 20 avril 2009 du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2011.

Ce document est destiné à apporter une information générale et synthétique, mais néanmoins systématique de l'activité municipale pendant l'année écoulée. Il est complété par le rapport de la Commission de gestion.

Pour faciliter la compréhension de ce document, nous utilisons toujours la même présentation, ce qui assure une comparaison aisée des exercices qui se succèdent. Ainsi, il est réparti en chapitres, représentant chacun un dicastère ; les chapitres sont divisés en sections.

2. Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En application de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003, la durée des législatures, à compter du 1^{er} juillet 2006, est de 5 ans et s'étend de juillet à juin.

Les autorités communales ont été renouvelées au 1^{er} juillet 2011, suite aux élections du 13 mars 2011 (Municipalité et Conseil communal) et du 15 mai 2011 (Syndic et suppléants au Conseil communal)

Sous chiffres 2.1.2 à 2.1.6 ci-après, nous fournissons les compositions prévalant au 31 décembre 2011 et non au 30 juin 2011.

2.1.2 Composition

Le Conseil communal, autorité délibérante de notre commune, était constitué, au 31 décembre 2011, des 60 membres suivants :

Ballif Laureline	Davison Lena	Lavanchy Christian	Pittet Denis
Ballif Robert	Devaud Yves	Lavanchy Claude	Posse Béatrice
Beaujouan Pascal	Dufey Frédéric	Lavanchy Gérard	Ritter Philippe
Berthoud Jean	Dufour Gilbert	Libal Laurence	Rochat Jean-Claude
Berthoud Philippe	Duvoisin Pierre-Félix	Lorusso Maité	Ruch Georges
Beutler Yves	Etter Philippe	Matter Philippe	Schaer Monika
Borloz Bernard	Félix Nicole	Mennet André	Schellenbaum Sprenger Luisa
Braguglia Diego	Goutte Gilles	Messina Sébastien	Simanis Moira
Bron Claudine	Grandgirard Philippe	Métraux Daniel	Stehlin Roland
Brühlmann Ralph	Guggiari Ruth	Monod Alexandre	Tomic Nikola
Butticaz Alain	Guignard Anne-Marie	Moret Daniel	Vaney Berthe
Cordey Jasmine	Guignard Pierre-Yves	Mottaz Christian	Verreyt Thierry
Cornut Marc	Hämmerli Daniel	Peissard André	Weier Peter
Cosandey Patrick	Hick Brian	Perreten Alain	Werly Jean-Pierre
Crettaz Patricia	Hornemann Boris	Pipoz Louis	Widmer Mary-Lou

2.1.3 Bureau du Conseil communal

Présidente	M ^{me} Ballif Laureline
Vice-présidente	M ^{me} Libal Laurence
Scrutateurs	M ^{me} Davison Lena M. Werly Jean-Pierre
Scrutateurs suppléants	M. Métraux Daniel M. Rochat Jean-Claude
Secrétaire	M ^{me} Guignard Anne-Marie
Secrétaire suppléant	M. Hämmerli Daniel

2.1.4 Commission de gestion pour l'exercice 2011

Présidente	M ^{me} Simanis Moira
Membres	M. Ballif Robert M. Brühlmann Ralph M. Duvoisin Pierre-Félix M. Goutte Gilles M ^{me} Lorusso Maïté M ^{me} Schaer Monika
Suppléants	M. Guignard Pierre-Yves M. Verreyt Thierry

2.1.5 Commission des finances

Président	M. Pipoz Louis
Membres	M. Berthoud Philippe M ^{me} Félix Nicole M. Grandgirard Philippe M. Matter Philippe M. Perreten Alain M ^{me} Widmer Mary-Lou

2.1.6 Commission de recours en matière d'impôts

Présidente	M ^{me} Schaer Monika
Membres	M. Butticaz Alain M. Etter Philippe
Suppléant	M. Beaujouan Pascal

2.1.7 Séances du Conseil communal (AG 1741)

M^{me} Laureline Ballif, Présidente, a dirigé les débats de 6 séances, au cours desquelles le Conseil communal a traité les objets suivants :

N°	OBJETS
01/2011	Création d'une association de communes entre les Communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne, sous la dénomination « Sécurité Est Lausannois »
02/2011	Rapport des comptes 2010
03/2011	Rapport de gestion 2010
04/2011	Rémunération de la Municipalité pour la législature 2011-2016
05/2011	Plan partiel d'affectation « Gavardes » et son règlement
06/2011	Budget 2012
07/2011	Autorisations générales : législature 2011-2016
08/2011	Arrêté d'imposition pour les années 2012 et 2013
09/2011	Plafond d'endettement : législature 2011-2016
2011	Plan financier et inventaire des travaux et équipements pour les années 2006-2015 (18 ^{ème} rapport)

2.1.8 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Durant l'année 2011, la Municipalité a adressé des communications au Conseil communal, notamment sur les sujets suivants :

- Démission et remplacement du commandant des pompiers
- Etude du plan directeur régional, dont l'un des objectifs est d'obtenir la désignation de Savigny comme centre local
- Mise en place d'un giratoire provisoire à la Claie-aux-Moines, en juillet 2011, pour absorber une déviation du trafic de la route de Berne, durant des travaux de réfection de la chaussée
- Vente du Collège du Martinet
- Répartition des dicastères au sein de la Municipalité élue au 1^{er} juillet 2011
- Travaux d'assainissement du collecteur d'eaux usées La Séchaude – Pra Charbon
- Projet de construction d'une déchetterie centralisée
- Mise en place de l'Association Sécurité Est Lausannois pour le 1^{er} janvier 2012
- Création d'une plateforme informatique « Pocama » pour l'annonce des manifestations aux différents organes concernés
- Congrès 2012 de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) à Savigny (Suisse)
- Changement d'exploitant du bar à café de l'Agora
- Départ à la retraite de M^{me} Christiane Lavanchy, préposée à l'office de la population et son remplacement
- Départ à la retraite de M. Jacques Péra, technicien communal et son remplacement
- Obtention du CFC d'agent d'exploitation par M. Adrien Poux

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité (AG 1464)

Président	M. Thuillard Jean-Philippe
Vice-président 2011	M. Regamey Gilbert
Administration générale	M. Thuillard Jean-Philippe
Finances	Suppléant : M. Ochs Jacques
Sécurité sociale	
Cultes	
Domaines	M. Regamey Gilbert
Déchets	Suppléant : M ^{me} Weidmann Yenny Chantal
Forêts	
Travaux	
Instruction publique	M ^{me} Weidmann Yenny Chantal
Police des constructions	Suppléant : M. Regamey Gilbert
Urbanisme	
Affaires culturelles + associations	M. Coquil Sylvaire
Bâtiments	Suppléant : M. Thuillard Jean-Philippe
Police	
Protection civile	
SDIS	
Assainissement	M. Ochs Jacques
Distribution d'eau potable	Suppléant : M. Coquil Sylvaire
Service industriels	
Secrétaire municipale	M ^{me} Sahli Isabelle
Boursier communal	M. Pasche Bertrand

2.2.2 Séances de la Municipalité (AG 1464)

Le lundi est en principe le jour réservé pour la séance ordinaire de la Municipalité, laquelle a siégé à 48 reprises, traitant 1'216 objets.

2.2.3 Activités de la Municipalité

Au 1^{er} juillet 2011, la Municipalité a pris congé de MM. Michel Hanhardt, Municipal de 1998 à 2011 et de Louis Etter, Municipal de 2002 à 2011. Elle a accueilli MM. Sylvaire Coquil et Jacques Ochs, élus le 13 mars 2011, au sein de son collègue.

L'accent a été mis sur la communication et l'information, afin d'intégrer efficacement les nouveaux venus aux affaires courantes, ainsi qu'aux développements de projets.

En 2011, l'attention de la Municipalité a été principalement retenue par :

- La réorganisation de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel
- L'étude d'aménagement de la déchetterie
- Le plan directeur régional
- Le crédit-cadre relatif à l'entretien des bâtiments communaux pour la période 2010-2014
- La vente du Collège du Martinet
- La mise en place de l'association de communes Sécurité Est Lausannois
- L'étude et la réfection et étude des lits et berges de plusieurs ruisseaux
- L'étude d'aménagement d'un trottoir à la route du Grenet
- Les travaux d'assainissement du collecteur d'eaux usées La Séchaude – Pra Charbon
- Les élections communales et l'installation des nouveaux élus
- Le recrutement d'un préposé à l'office de la population et d'un technicien communal, ainsi que l'appui fourni à leurs successeurs
- Le remplacement de la société exploitant la régie du Forum

2.2.4 Manifestations diverses (AG 63)

Les autorités locales sont toujours très sollicitées pour participer à de nombreuses manifestations. Dans la mesure du possible, la Municipalité répond positivement et nous récapitulons ci-dessous les assemblées auxquelles elle était notamment présente (liste non exhaustive) :

Date	Manifestation
30 janvier	Assemblée générale de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes
3 février	Forum de la Romande Energie
3 février	Assemblée générale de la Ludothèque de Savigny « La Cigale »
9 février	Séance du Conseil de politique sociale présidée par M. Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale
10 février	Séance d'information sur le Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM)
11 février	Assemblée générale de la Société vaudoise de sylviculture
16 février	Séance de Lausanne Région, secteur Est
17 février	Assemblée générale du Journal Le Savignolan
23 février	Rapport des trois corps sécuritaires de la Ville de Pully
24 février	Séance d'information relative aux travaux de réfection de la route de Berne (juillet 2011)
24 février	Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (majorité)
25 février	Prestation de serment de l'école d'aspirants de la Police cantonale
1 ^{er} mars	Repas annuel de la société de laiterie de Savigny-Village
10 mars	Séance intermunicipale Savigny et Forel (Lavaux)
12 mars	Assemblée générale de l'Association suisse des sergents-majors
15 mars	Inauguration des halles sud du Palais de Beaulieu à Lausanne
20 mars	Assemblée paroissiale de printemps
24 mars	Assemblée générale du Service d'aide à la famille de Lavaux
30 mars	Séance du triage forestier de Savigny
13 avril	Assemblée générale de l'Automobile Club de Suisse, section vaudoise
13 avril	Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux
14 avril	Assemblée de la Fédération des triages du 5 ^{ème} arrondissement
14 avril	Assemblée générale du Groupement de défense contre la grêle à Lavaux
14 avril	Séance des syndics du district de Lavaux-Oron
15 avril	Assemblée générale des Transports publics de la région lausannoise (TL)
27 avril	Comptoir d'Oron
5 mai	Assemblée générale de Lausanne Région
11 mai	Demi-journée technique relative au bilan 2010 de l'épuration vaudoise à Savigny

Date	Manifestation
12 mai	Séance de la Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets
12 mai	Séance de présentation du plan directeur régional
15 mai	90 ^{ème} Anniversaire de l'Association d'élevage de menu bétail de Savigny et environs
17 mai	Assemblée générale de la Romande Energie
17 mai	Assemblée générale de la banque Raiffeisen Lausanne-Haute-Broye-Jorat
19 mai	Assemblée générale de la Commission intercommunale de Lavaux
22 mai	Régionale des musiques de Lavaux
24 mai	Assemblée générale de la Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA
26 mai	Assemblée générale de GEDREL SA
28 mai	50 ^{ème} Anniversaire de l'Association La Branche
4 juin	25 ^{ème} Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher, France)
8 juin	Assemblée générale de la PPE Salle communautaire Savigny-Forum
9 juin	25 ^{ème} Anniversaire de Transport Handicap Vaud
9 juin	Assemblée générale de la fondation de l'Hôpital de Lavaux
15 juin	Séance de Lausanne région, secteur Est
16 juin	Assemblée générale de la Caisse intercommunale de pensions (prévoyance professionnelle du personnel communal)
16 juin	Assemblée générale de Champ-de-Plan SA Mézières
22 juin	Assermentation des autorités communales élues pour la législature 2006-2011
23 juin	Assemblée générale de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
24 juin	Inauguration du nouveau poste de gendarmerie à Oron-la-Ville
25 juin	102 ^{ème} Journée des communes vaudoises à Champvent
29 juin	Course des aînés à Broc
30 juin	Séance d'information sur les travaux réfection de la route de Vevey
30 juin	Assemblée générale de Tridel SA
1 ^{er} juillet	Promotions de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel
6 juillet	Assemblée régionale extraordinaire de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux

Date	Manifestation
1 ^{er} août	Fête nationale
13 août	Concours intercommunal de rame à Cully
19 août	Inauguration de l'extension des locaux du Centre Patronal à Paudex
23 août	Concert de la fanfare militaire de l'Armée suisse
24 août	Assemblée générale de la Commission intercommunale de Lavaux
24 août	Séance de Lausanne Région, secteur Est
25 août	Séance de mise en œuvre du projet de réalisation de la carte des dangers naturels du lot n° 8 (Haute-Broye)
25 août	Assemblée constitutive du Conseil intercommunal de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
28 août	90 ^{ème} Anniversaire de l'Union instrumentale de Forel (Lavaux)
30 août	Séance de mise en œuvre du projet de réalisation de la carte des dangers naturels du lot n° 5 (Lausanne)
31 août	Rencontre avec la Municipalité de Lausanne
1 ^{er} septembre	Séance d'information de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux
3 septembre	Marché de Savigny
5 septembre	Présentation du projet de guide urbanistique, organisée par la Commission intercommunale de Lavaux
8 septembre	Cérémonie de mise en place et assermentation des délégués des communes partenaires au sein du conseil intercommunal et du comité de direction de l'Association Sécurité Est Lausannois
10 septembre	Tir des Municipalités du district de Lavaux-Oron à Montpreveyres
21 septembre	Assemblée générale de Lausanne Région
22 septembre	Comptoir suisse
27 septembre	Séance d'information sur les concepts énergétiques des communes vaudoises
28 septembre	Séance des syndics des districts de l'agglomération lausannoise
28 septembre	Assemblée générale du Football Club Savigny-Forel
29 septembre	Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves de Savigny-Forel
3 octobre	Séance de la Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets
13 octobre	Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux
3 novembre	Séance d'information et de recrutement des sapeurs-pompiers
3 novembre	Assemblée générale de l'Association la Forestière

Date	Manifestation
3 novembre	Séance du Service pyjama (Lausanne Région)
9 novembre	Séance des syndics du district de Lavaux-Oron
10 novembre	Assemblée générale extraordinaire de l'Union des communes vaudoises
11 novembre	Présentation des activités du Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA
11 novembre	Soirée du personnel communal
13 novembre	Assemblée paroissiale d'automne
16 novembre	Séance de travail pour la réorganisation territoriale de l'Etablissement scolaire de Mézières et environs
17 novembre	Séance d'information relative au financement des frais d'infrastructures en cas d'adoption d'un plan d'affectation, organisée par l'Union des communes vaudoises
17 novembre	Assemblée générale de l'Association du passeport vacances de la région lausannoise
17 novembre	Assemblée générale de la Fédération des triages du 5 ^{ème} arrondissement
19 novembre	Réunion du conseil d'administration de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny (Suisse)
23 novembre	Assemblée générale de GEDREL SA
24 novembre	Assemblée générale de l'Ecole de musique de Savigny-Forel
24 novembre	Assemblée générale de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
4 décembre	Concert de Noël des classes CIN et CYP de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel
7 décembre	Séance du comité de pilotage du projet d'élaboration du Plan directeur régional
7 décembre	Séance d'information sur la réorganisation territoriale, organisée par l'Association intercommunale de l'Etablissement scolaire de Mézières
8 décembre	Assemblée générale de la fondation de l'Hôpital de Lavaux
15 décembre	Rapport annuel de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux
19 décembre	Séance d'assermentation des autorités de la Commune d'Oron

3. Administration générale / Finances / Sécurité sociale

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Le service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- Secrétariat municipal
- Greffe municipale
- Location des salles
- Bourse communale
- Bureau technique
- Office de la population
- Registre civique

Ces offices sont en contact permanent avec les citoyens et leur rendent les services nécessaires. L'horaire de travail, prolongeant l'ouverture des bureaux le jeudi jusqu'à 19h00, compensée par la fermeture le vendredi après-midi, donne entière satisfaction au public.

3.1.2 Personnel communal (AG 669/671/1548/1746)

3.1.2.1 Postes de travail

La liste des postes de travail au 31 décembre 2011 est jointe en annexe¹.

Les mutations au sein de notre personnel communal durant l'année écoulée, dans l'ordre chronologique des départs et des arrivées, ont été les suivantes :

- M. Uka Shala, en mission temporaire depuis plusieurs mois, a été engagé par un contrat de durée indéterminée à compter du 1^{er} février 2011, en qualité de concierge à 35 %, pour compléter l'effectif du service, dont deux collaborateurs sont partiellement affectés aux transports scolaires.
- M. Adrien Poux a terminé avec succès son apprentissage d'agent d'exploitation, orientation service domestique, le 17 août 2011.
- M. Maxime Monney a pris ses fonctions le 15 août 2011, en qualité d'apprenti agent d'exploitation, orientation service domestique.

¹ Liste des postes de travail au 31 décembre 2011

- M^{me} Christiane Lavanchy, préposée à l'office de la population, a officiellement pris une retraite bien méritée le 1^{er} septembre 2011, en prolongeant toutefois sa collaboration jusqu'au 30 septembre 2011 pour les besoins du service.
- M. Roland Stehlin, responsable des transports scolaires, a succédé à M^{me} Christiane Lavanchy au 1^{er} septembre 2011, en qualité de préposé à l'office de la population, cumulant ainsi les deux fonctions.
- M^{me} Françoise Kupferschmid a pris ses fonctions le 22 août 2011, en qualité de chauffeur de bus scolaire à 57 %, en remplacement de M. Roland Stehlin.
- M. Jacques Péra, technicien communal, a pris une retraite bien méritée le 1^{er} octobre 2011.
- M. Michel Vaccarello a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2011, en qualité de technicien communal, en remplacement de M. Jacques Péra.

3.1.2.2 Personnel temporaire et stages divers

- Service de la voirie :
 - M. Jérémie Delessert a effectué une mission temporaire du 31 janvier au 11 février 2011, à titre de renfort de l'équipe régulière.
 - M. Vladimir Andjelkovic a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 2 mai au 31 août 2011, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans le domaine des espaces verts.

Il a effectué une mission temporaire pour le compte de la commune du 1^{er} au 30 septembre 2011, en remplacement d'un collaborateur absent.
- Service de la conciergerie :
 - M. Florian Lehmann a effectué un stage du 9 au 10 mai 2011, dans le cadre du recrutement d'un apprenti agent d'exploitation pour la rentrée 2011-2012.
 - M. Maxime Monney a effectué un stage du 7 au 9 juin 2011, dans le cadre du recrutement d'un apprenti agent d'exploitation pour la rentrée 2011-2012.
 - M. Antonio Sanches a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 14 juin au 14 septembre 2011, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience dans le domaine de l'entretien des bâtiments.
- Grefte municipal et bourse communale :
 - M^{lle} Fanny Esteves a effectué un stage à la bourse communale du 31 janvier au 3 février 2011.
 - M^{lle} Elodie Bigler a effectué une mission temporaire à la bourse communale du 28 mars au 31 décembre 2011, en remplacement d'une collaboratrice en congé maladie, puis maternité.

- M. Lionel Maurer a effectué un stage du 12 au 15 septembre 2011, dans le cadre du recrutement d'un apprenti de commerce pour la rentrée 2012-2013.
- Bibliothèque :
 - M^{me} Catherine Comte a effectué une mission temporaire du 10 mars au 8 décembre 2011, en remplacement d'une collaboratrice en formation.

3.1.2.3 Apprentissages

- M. Adrien Poux a obtenu son CFC d'agent d'exploitation, service domestique, en juillet 2011.
 Au mois de juin 2011, nous avons finalement trouvé un apprenti pour le remplacer, en la personne de M. Maxime Monney.
- M^{lle} Angelina Wazau a passé avec succès sa 2^{ème} année d'apprentissage d'employée de commerce en voie B.
- En septembre 2011, nous avons amorcé le recrutement d'un apprenti de commerce pour la rentrée 2012-2013.

3.1.3 Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394)

- La fréquentation du site internet de la commune a atteint une moyenne de 7'733 visites/mois en 2011 avec un pic à plus de 9'000 visites au mois de mars, période des élections communales.
- Les services en ligne de l'administration communale, mis en place dès janvier 2007, nous donnent, ainsi qu'aux utilisateurs, pleine satisfaction. Pour mémoire, nous rappelons que les services suivants sont disponibles :
 - Annonce d'arrivée dans la commune
 - Annonce de départ de la commune
 - Changement d'adresse
 - Inscription des chiens
 - Demande d'attestations de domicile, de séjour, de légitimation (résidence secondaire) et de départ
 - Demande de renseignements sur l'état civil, la date de naissance, l'adresse, les dates d'arrivée et de départ, le précédent lieu de séjour et la destination d'une personne adulte nommément désignée, à la condition qu'une preuve d'intérêt (motif de la demande) soit spécifiée dans le formulaire
- Afin de compléter notre offre de services en ligne et de répondre aux besoins de nos services et du public, nous avons mis en place un guichet cartographique.

Cet outil permet à tous de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférant au territoire communal, telles que :

- Numéro des parcelles du registre foncier
- Surface des parcelles
- Type de couverture du sol (jardin, forêt, etc.)
- Genre de parcelles (privée, domaine public, etc.)
- Numéro ECA des bâtiments
- Adresse des bâtiments
- Genre de bâtiments (habitation, commercial, etc.)
- Zones d'affectation
- Dès 2009, les arbres protégés selon le Plan de classement du 9 janvier 2001
- Etc.

En outre, il offre aussi la possibilité de :

- Imprimer des extraits de carte au format A4 ou A3, selon diverses options (résolution, orientation, ajout d'un titre ou d'une note, impression ou non du résultat d'une requête)
- Mesurer des surfaces ou des distances
- Compléter un extrait de carte par des lignes, des points, des rectangles ou des polygones et de leur attacher des étiquettes personnalisées

3.1.4 Informatique, matériel de bureau et appareils divers *(AG 394/1053)*

- Dans le cadre de l'entretien courant du parc informatique, nous avons renouvelé trois PC, dont un pour la bibliothèque.
- Le photocopieur du greffe municipal, défectueux et usagé, a été remplacé ; une prise informatique supplémentaire a été installée, afin qu'il puisse être utilisé comme imprimante et scanner.
- La société Kardex nous a annoncé qu'elle ne dispose plus des composants électriques et électroniques de remplacement des armoires rotatives de classement, présentes dans cinq offices de la Maison de commune. Le remplacement de celles-ci doit être envisagé via les budgets de ces prochaines années, selon un ordre de priorité à définir en fonction de l'état de l'appareil, des autres travaux prévus dans la zone concernée et des besoins.

3.1.5 Information au public (AG 172/929/943/1893)

- Nos supports d'information au public sont les suivants :
 - Presse : Le Régional, Le Courrier, 24 Heures et Feuille des avis officiels (FAO)
 - Journal communal : Le Savignolan
 - Site internet communal
 - Bulletin mensuel résultant de la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information (LInfo), publié sur le site internet communal et affiché aux piliers publics
 - Piliers publics
- Journal communal Le Savignolan :
 L'équipe du journal Le Savignolan nous a fait partager son enthousiasme et sa motivation ; c'est un plaisir de collaborer avec elle.
 La population et nos différents interlocuteurs nous ont également exprimé leur satisfaction quant au contenu du journal qui est et qui se veut très proche de la vie locale.

3.1.6 Statistique de la population (AG 599)

Au 31 décembre 2011, la population de notre commune s'élevait à 3'400 habitants, contre 3'411 au 31 décembre 2010. Elle se compose de :

- 1'291 hommes suisses et 392 hommes étrangers
- 1'361 femmes suisses et 356 femmes étrangères

3.1.7 Registre des bâtiments, logements et habitants (AG 1838)

- Au premier trimestre 2011, le Conseil d'Etat a confirmé que les premières constatations faites par l'Office fédéral de la statistique démontrent que toutes les communes vaudoises ont atteint les exigences élevées qu'il a fixées, afin de mener à chef le recensement fédéral de la population au 31 décembre 2010 sur la seule base des registres. Ce projet d'harmonisation des registres a généré, pour le Canton de Vaud, un brassage de quelque 20 millions de données.
- Au niveau communal, nous avons poursuivi le travail des mises à jour des registres durant l'année 2011, plus particulièrement l'intégration de l'identificateur fédéral de logement (EWID) dans le registre des bâtiments.
- Désormais et à condition que la qualité des registres soit suffisante, ce qui est une obligation à l'échéance du 31 décembre 2012, les recensements fédéraux seront trimestriels, par l'intermédiaire des données contenues dans les registres. A cet effet

et dès l'année 2012, nous effectuons par conséquent uniquement des travaux périodiques, à savoir :

- Mise à jour permanente des bâtiments et logements dans le cadre de la statistique de la construction.
 - Reprise des données du registre des bâtiments et logements dans le registre des habitants, selon les instructions du fournisseur de logiciel.
 - Attribution des numéros de bâtiment (EGID) et de logement (EWID) dans le registre des habitants.
- Toutes les personnes inscrites dans le registre des habitants possèdent un EGID et un EWID valables, tirés du registre des bâtiments et logements. Le but de l'opération est que chaque personne résidant sur le territoire suisse soit rattachée à un bâtiment et à un logement.

3.1.8 Naturalisations (AG 1271/1921/1922)

3.1.8.1 Commission communale des naturalisations

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois (LDCV), entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005, a conféré la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à la Municipalité ; elle a assorti cette compétence de la possibilité de nommer une Commission extraparlamentaire des naturalisations, composée de représentants du Conseil communal et d'un membre au moins de la Municipalité.

Nous avons usé de cette faculté jusqu'au 30 juin 2011.

En effet, depuis 2009, les candidats soumis à la procédure de naturalisation ordinaire se raréfient, si bien qu'en 2010 et 2011, la Commission communale des naturalisations n'a pas siégé. Forts de cette évolution, nous avons pris la décision de renoncer à nommer une nouvelle commission pour la législature 2011-2016 et au besoin, de charger une délégation de la Municipalité de procéder à l'audition des candidats, conformément à l'article 12 LDCV.

3.1.8.2 Naturalisations ordinaires

Les décisions d'octroi de la bourgeoisie communale dans le cadre d'une naturalisation ordinaire sont basées sur les pièces du dossier produit par le candidat et le résultat de son audition.

En 2011, aucun candidat n'a été auditionné.

3.1.8.3 Naturalisations facilitées cantonales

Cette procédure concerne les étrangers nés en Suisse et les jeunes de la deuxième génération, ayant effectué l'essentiel de leur scolarité obligatoire en Suisse. Elle ne comporte pas d'audition des candidats.

En 2011, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes :

- 24.01.2011 : M^{lle} Emilie Aurélie Crosnier (France)
- 24.10.2011 : M^{lle} Jessica Francisca Carvalho Silva (Portugal)

3.1.9 Initiatives et référendums (AG 1692)

Conformément aux dispositions de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), nous avons procédé au contrôle des actes démocratiques suivants :

INITIATIVES FEDERALES 2011			
N°	Objets	Echéance	Signatures
1.	1 :12 Pour des salaires équitables	06.04.2011	26
2.	Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec les enfants	20.04.2011	63
3.	Pour une poste forte	24.05.2011	126
4.	Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance-maladie	26.07.2011	20
5.	Election du Conseil fédéral par le peuple	26.07.2011	13
6.	Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants	26.07.2011	10
7.	De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables (initiative Cleantech)	16.09.2011	35
8.	Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration	07.10.2011	70
9.	Protection contre les chauffards	27.10.2011	5
10.	Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire	06.01.2012	45
11.	Initiative sur les bourses d'études	20.01.2012	45
12.	Pour la transparence de l'assurance-maladie (halte à la confusion entre assurance de base et assurance complémentaire)	28.03.2012	84
13.	Stop à la bureaucratie	12.04.2012	0
14.	Pour la protection des salaires équitables (initiative sur les salaires minimums)	25.07.2012	35
15.	Pour une caisse publique d'assurance-maladie	01.08.2012	99

INITIATIVES FEDERALES 2011 (suite)			
N°	Objets	Echéance	Signatures
16.	Pour le couple et la famille. Non à la pénalisation du mariage	03.11.2012	3
17.	Aider les familles – Pour des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt	03.11.2012	3

INITIATIVE CANTONALE 2011			
N°	Objet	Echéance	Signatures
1.	Stop à la pénurie de logements	20.08.2011	28

REFERENDUM FEDERAL 2011			
N°	Objet	Echéance	Signatures
1.	Référendum fédéral contre la révision de la LAMal	19.01.2012	132

REFERENDUM CANTONAL 2011			
N°	Objet	Echéance	Signatures
1.	Contre la Loi sur les prestations cantonales pour la famille et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) « Non à un impôt sur le travail »	20.02.2011	133

3.1.10 Votations fédérales et cantonales 2011 (AG 1788)

Dates	Votation fédérale	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<u>13.02.2011</u>	1. Initiative populaire du 23 février 2009 « Pour la protection face à la violence des armes »	2'111	1'102 52 %	574 52 %	528 48 %

Dates	Votations cantonales	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
<u>15.05.2011</u>	1. Préavis du canton à l'étape 1 du plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes » concernant le stockage des déchets nucléaires	2'117	835 39 %	292 35 %	543 65 %
	2. Initiative populaire « Pour le droit à un salaire minimum »	2'117	835 39 %	366 44 %	469 56 %
	3. Loi du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam)	2'117	844 40 %	471 56 %	373 44 %
<u>04.09.2011</u>	1. Initiative populaire « Vivre et voter ici – Droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal »	2'110	956 45 %	273 29 %	683 71 %
	2. Initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144, alinéa 3 de la Constitution du Canton de Vaud (mode d'élection des conseils communaux dans les communes de 3000 habitants et plus)	2'110	930 44 %	489 53 %	441 47 %
	3. Initiative populaire « Ecole 2010 : sauver l'école »	2'110	945 45 %	460 49 %	479 51 %
	3.1 Contre-projet du Grand Conseil	2'110	933 45 %	442 47 %	491 53 %

3.1.11 Elections communales 2011 pour la législature 2011-2016 (AG 1665)

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
<u>13.03.2011</u>	Election du Conseil communal	2'213	845 38 %

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Nombre de voix
<u>13.03.2011</u>	Election de la Municipalité	2'213	842 38 %	
	<u>Sont élus</u> {			
	Weidmann Yenny Chantal			750
	Regamey Gilbert			682
	Coquil Sylvaire			667
	Thuillard Jean-Philippe			606
	Ochs Jacques			559
	<u>N'est pas élu</u> Ruch Georges			403
	<u>Voix éparses</u>			122

Date	Objet	
<u>15.05.2011</u>	Election du Syndic (1 ^{er} tour)	Election tacite
	<u>Est élu</u> Thuillard Jean-Philippe	

Date	Objet	
<u>15.05.2011</u>	Election des Suppléants au Conseil communal	Election tacite

3.1.12 Elections fédérales 2011 (AG 1788)

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
<u>23.10.2011</u>	1. Election des 18 membres vaudois au Conseil national	2'113	990 47 %
	2. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1 ^{er} tour)	2'113	979 46 %
<u>13.11.2011</u>	1. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (2 ^{ème} tour)	2'108	867 41 %

3.1.13 Elections cantonales 2011 (AG 1788)

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables
<u>27.11.2011</u>	1. Election complémentaire au Conseil d'Etat (1 ^{er} tour)	2'109	739 35 %
	1. Election complémentaire au Conseil d'Etat (2 ^{ème} tour)	2'103	710 34 %

3.1.14 Inspection de la préfecture (AG 290)

M. Jean-François Croset, Préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à l'inspection de notre commune le 1^{er} novembre 2011.

Il a considéré que les documents contrôlés étaient correctement tenus et complets.

3.1.15 Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1704)

La Municipalité a invité les nouveaux habitants et les jeunes citoyens à une réception commune le 24 février 2011 au Forum.

3.1.16 Nonagénaires (AG 1656)

Les congratulations communales ont été transmises à :

09.06.1913	Cornut Fernand	23.07.1917	Diserens Gaston
21.10.1914	Mottier Jean	01.08.1917	Rouge Berthe
02.03.1916	Cornut Violette	25.12.1917	Chaubert Berthe
08.06.1916	Delessert Arthur	08.06.1921	Repond Lisette
21.09.1916	Diserens Lina	08.08.1921	Unterrainer Theresia

3.1.17 Marché communal (AG 1609)

Les Nations Unies ont désigné 2011 comme l'année internationale de la forêt et la Commission « Marché » a souhaité lui rendre hommage.

Ainsi, le garde forestier et les entreprises forestières de notre région ont présenté les méthodes d'exploitation de nos forêts, les différentes filières du bois et le métier de bûcheron.

De leur côté, les sociétés locales ont également assuré plusieurs animations, notamment :

- La Société de gymnastique et le Judo Ju-Jitsu Club ont effectué des démonstrations sur la place de l'amphithéâtre.
- Le Jazzercise a présenté plusieurs chorégraphies.
- L'Abbaye des carabiniers et patriotes a organisé une démonstration de tir au laser.
- Les pompiers ont promu les activités du service de défense incendie et de secours.
- L'école de musique de l'Union instrumentale, le Chœur d'hommes « L'Harmonie » et le Chœur mixte de la région de Lavaux « (Parenthèse » nous ont fait le plaisir de leurs prestations.
- La Ludothèque « La Cigale » a proposé des activités pour les enfants.

Au Forum, l'Union instrumentale a préparé le repas de midi et le restaurant de l'Union celui du soir.

Nous remercions le garde forestier, les entreprises forestières, les animateurs des divers stands et les services communaux pour leurs contributions respectives qui ont permis aux nombreux visiteurs de partager un moment d'amitié et de convivialité.

3.1.18 Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274)

- C'est à Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher) que s'est tenu le 25^{ème} congrès, auquel ont participé 48 administrés et élus de notre commune.

Le calendrier des prochains congrès est le suivant :

- 2012 : Savigny (Suisse)
- 2013 : Savigny-sous-Mâlain (Côte-d'Or)
- 2014 : Savigny (Vosges)
- 2015 : Savigny-en-Sancerre (Cher)
- En 2011, le camp des jeunes a eu lieu à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne).
- Le 19 novembre 2011, nous avons organisé dans notre commune la réunion du Conseil d'administration de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS).

3.1.19 Lignes de trafic régional et assimilé (FI 1428 - AG 39)

3.1.19.1 Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé s'est élevée à CHF 180'437.85 pour notre commune en 2011, alors que le montant porté au budget ascendait à CHF 184'712.45.

Le Service de la mobilité nous a invités à inscrire un montant de CHF 186'046.40 au budget 2012. Ce dernier demeure stable par rapport à 2011, ceci notamment en raison du fait que la part fédérale pour le trafic régional des voyageurs augmente en 2012.

3.1.19.2 Transports publics de la région lausannoise

La ligne de CarPostal, Mollie-Margot – Les Cullayes – Servion, a été prolongée jusqu'à Palézieux, avec effet au 11 décembre 2011 (entrée en vigueur du nouvel horaire).

3.1.19.3 Mise à disposition d'un véhicule Mobility

La première année d'exploitation du véhicule Mobility a été déficitaire de 48 %.

La statistique d'utilisation du véhicule met en évidence qu'il a été loué chaque mois de l'année, en moyenne 10 fois, mais pour un chiffre d'affaires insuffisant.

Le bilan de la première année d'exploitation n'est peut-être pas décisif. Le point de la situation sera de toute façon effectué avec la société Mobility à fin 2012, à l'issue de notre engagement contractuel.

3.1.20 Cultes (IPC 648)

Au 1^{er} octobre 2011, les confessions présentes dans notre commune étaient les suivantes :

- Protestants	1'522
- Catholiques	1'172
- Autres confessions (juifs, musulmans, orthodoxes, bouddhistes, etc.)	190
- Sans confession	547

3.1.21 Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497)

- Le décompte final de la péréquation 2010 s'est soldé par un montant de CHF 134'495.00 à notre charge.

Le détail du décompte 2010 s'établit comme suit :

- Facture sociale	CHF 3'111'005.00
- Alimentation au fonds de péréquation	CHF 1'627'922.00
- Retour fonds de péréquation	./. CHF 1'328'628.00
- Péréquation directe nette	CHF 299'294.00
- Dépenses thématiques	./. <u>CHF 660'483.00</u>
Solde net des péréquations 2010	CHF 2'749'816.00
- Acomptes facturés	./. <u>CHF 2'615'320.00</u>
Solde à charge de la commune	CHF 134'495.00

- Le décompte précité est basé sur les éléments suivants :
 - Rendements des impôts 2010 selon les données transmises par les communes et validées ensuite par elles.
 - Taux d'imposition 2010 (taux moyen : 72.16).
 - Correction des rendements sur la base des imputations, des modifications de taxations antérieures et des pertes sur débiteurs.
 - Facture sociale 2010 (hors CHF 14.36 millions – accord RPT) : CHF 684'286'807.00 correspondant au décompte final de la facture sociale 2010.

- Dépenses thématiques : les communes ont annoncé les montants concernés selon le questionnaire qui leur a été transmis par l'Autorité de surveillance des finances communales (ASFiCo). Les chiffres annoncés par les communes et attestés par leurs organes de contrôle ont ensuite été traités de façon normalisée par les services de l'Etat, selon les directives définies. Le dépassement du plafond des dépenses thématiques peut être compensé à hauteur de 75 %.
- Nous rappelons que ce système de péréquation a pris fin le 31 décembre 2010. Il est réformé à compter du 1^{er} janvier 2011. C'est dire que le décompte final de la péréquation 2010 est le dernier basé sur les éléments précités.

3.1.22 Relations intercommunales (TR 664)

En date du 5 décembre 2011, nous avons renouvelé et mis à jour le contrat de droit administratif passé le 8 octobre 1998 avec la Commune de Forel (Lavaux), relatif au contrôle de la prévention des accidents sur les chantiers, incombant aux communes en application du Règlement du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers. Notre service technique est chargé d'assurer ces contrôles, sur demande des communes.

3.1.23 Commission intercommunale de Lavaux (CIL) (AG 36)

- La Commission intercommunale de Lavaux (CIL) a présenté sa structure, ses objectifs et ses activités au Conseil communal, au cours de sa séance du 7 mars 2011.
- En 2011, la CIL a poursuivi l'étude des différents dossiers en cours, soit notamment l'initiative Franz Weber « Sauver Lavaux III », la révision de la Loi du 12 septembre 1979 sur le Plan de protection de Lavaux (LLavaux) et la mise en place du plan de gestion Unesco.
- Par ailleurs, la CIL examine plusieurs pistes quant à la structure idéale à mettre en place, permettant d'accomplir ses buts et objectifs.

3.1.24 Lausanne Région (AG 197/580)

3.1.24.1 Activités générales

Nous vous remettons ci-joint le rapport d'activités 2011 de Lausanne Région².

3.1.24.2 Lausanne Région « Service pyjama »

En 2011, le service pyjama a proposé des solutions de transport à près de 90'000 personnes, entre 01h00 et 04h00 du matin le week-end. Bien que la fréquentation reste importante, un léger recul du nombre de voyageurs a été observé en comparaison à 2010.

Afin d'intensifier la promotion de ce service, il est prévu, dans un premier temps, d'accroître sa visibilité sur les sites internet des sociétés partenaires, notamment TL, CFF et LEB.

² Rapport d'activités 2011 de Lausanne Région

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes (FI 1738)

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis n° 02/2012).

3.2.2 Arrêté d'imposition (FI 1790)

- Nous nous référons au préavis n° 08/2010 – Arrêté d'imposition pour l'année 2011, adopté par le Conseil communal au cours de sa séance du 4 octobre 2010, fixant le taux d'imposition communal à 66 points.
- Nous nous référons au préavis n° 08/2011 – Arrêté d'imposition pour les années 2012 et 2013, adopté par le Conseil communal au cours de sa séance du 3 octobre 2011, fixant le taux d'imposition communal à 68 points, en tenant compte de la bascule de 2 points d'impôt de l'Etat aux communes pour la réforme de l'organisation policière, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

3.2.3 Plafond d'endettement – législature 2011-2016 (FI 1919)

Au cours de sa séance du 3 octobre 2011, le Conseil communal a adopté le préavis n° 09/2011 – Plafond d'endettement : législature 2011-2016, fixant celui-ci à CHF 27 millions.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage (SECU 99)

Vous trouverez en annexe les statistiques de la situation du marché de l'emploi dans le Canton de Vaud au 31 décembre 2011³.

3.3.2 Accueil de jour des enfants (SECU 406/513/1748 – IPC 1951)

3.3.2.1 Accueil en milieu familial (service de mamans de jour)

- Au moment où nous rédigeons ce rapport, nous ne disposons pas du détail de l'activité 2011 du service d'accueil familial de jour de Bourg-en-Lavaux – Chexbres – Puidoux – Rivaz – St-Saphorin (Lavaux) – Savigny, hormis les éléments ci-après. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de fournir une vue d'ensemble des prestations de ce service pour les mettre en perspective avec celles dont bénéficient les citoyens de notre commune, ni de communiquer des renseignements relatifs à l'évolution de l'exploitation du service.
- 67 enfants de Savigny ont bénéficié du service, représentant 25'186.75 heures de garde réparties sur 13 mamans de jour.
- Un nouveau tarif, basé sur les salaires des familles, a été mis en place en 2010. Nous n'avons pas encore reçu de bilan de ce tarif pratiqué en 2010 et 2011.
- M^{me} Joëlle Pasche, coordinatrice du service, a donné sa démission au 30 juin 2011. Elle a été remplacée par M^{me} Marina Balimann. Le taux d'activité du poste a passé de 30 % à 40 %.

3.3.2.2 Aide individuelle en matière d'accueil de jour des enfants

En 2011, aucune demande d'aide ne nous a été présentée.

3.3.2.3 Réseau d'accueil de jour

Ce dossier n'a pas évolué depuis 2009. En effet, il reste lié à celui de la réorganisation de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel qui nous a intensément occupés durant l'année 2011 (voir chiffre 5.1.2 ci-après).

3.3.3 Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834)

En 2011, nous n'avons pas été saisis pour des cas d'exécution forcée d'expulsion.

³ Statistiques du marché de l'emploi au 31 décembre 2011

3.3.4 Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586)

- Les comptes 2010 de l'Association RAS Est lausannois-Oron-Lavaux se sont soldés par un excédent de charges de CHF 48'998.95, au lieu du déficit budgétisé de CHF 3'300.00. Celui-ci ayant été prélevé sur le fonds de réserve, les communes n'ont pas été appelées à participer au fonctionnement de l'ARAS pour l'exercice 2010.
- Le déficit budgétisé par l'Association RAS pour 2012 se monte à CHF 69'840.00; il correspond à l'excédent à charge des communes, mais sera financé, en cas de besoin, par le fonds de réserve.
- Notre participation au financement des agences d'assurances sociales et de l'agent régional s'est élevée à CHF 14.61 par habitant en 2010, alors qu'elle avait été budgétisée à CHF 15.35 par habitant.

Pour 2012, la participation budgétisée s'élève à CHF 15.45 par habitant, soit CHF 0.10 de plus par rapport au budget 2011.

3.3.5 Facture sociale (SECU 685)

- Le montant de notre participation à la facture sociale 2010, communiqué au mois d'octobre 2011, s'est élevé à CHF 3'111'005.00, alors que les acomptes se sont élevés à CHF 3'055'677.00, soit une différence à notre charge de CHF 55'328.00.
- La participation prévisionnelle de notre commune à la facture sociale 2012, communiquée en janvier 2012, a été fixée à CHF 1'999'026.00, alors qu'elle avait été fixée à CHF 1'754'000.00 en 2011.

La diminution par rapport à 2010 s'explique par le transfert de trois régimes sociaux à l'Etat en contrepartie d'une bascule de 6 points d'impôt des communes à l'Etat, comme indiqué dans notre préavis n° 06/2010 – Arrêté d'imposition pour l'année 2011. Il s'agit des subsides à l'assurance-maladie versés aux bénéficiaires des prestations complémentaires, du domaine de l'asile, ainsi que celui de l'enseignement spécialisé.

En revanche, l'augmentation de la facture sociale prévisionnelle de 2011 à 2012 résulte principalement de la hausse du poste Revenu d'insertion (RI), lié à un report de charges de la Confédération au canton suite à la mise en œuvre de la 4^{ème} révision de la loi sur l'assurance-chômage et de la 5^{ème} révision de la loi sur l'assurance invalidité. Cependant, le Conseil d'Etat estime que les dépenses pour le RI en 2012 devraient se stabiliser à leur niveau 2011, car l'introduction des prestations complémentaires pour les familles au 1^{er} octobre 2011 permettront à plus de 1'000 ménages de quitter durablement le RI d'ici 2012.

3.3.6 Santé publique (SECU 531)

3.3.6.1 Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)

- Conformément au principe de financement énoncé à l'article 18 de la Loi du 6 octobre 2009 sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'Etat et les communes financent subsidiairement et paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile délivrées par les centres médico-sociaux (CMS) placés sous la responsabilité des associations ou fondations régionales d'aide et de soins à domicile.
- En 2010, la participation communale à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010, s'est élevée à CHF 90.20/habitant, tandis que celle de 2011 s'est élevée à CHF 97.30/habitant.
- La participation prévisionnelle 2012 a été fixée à CHF 108.10/habitant, soit une hausse de CHF 10.80/habitant par rapport à 2011, qui s'explique comme suit :

– Augmentation de la population moyenne vaudoise	1.2 %
– Impact du vieillissement de la population	0.8 %
– Augmentation des prestations demandées par les clients actuels	2.4 %

Néanmoins, le montant de la contribution communale 2012 par habitant a été réduite à CHF 103.90/habitant pour tenir compte d'un prélèvement de CHF 2.95/habitant sur les réserves de l'AVASAD et d'une réduction de CHF 1.25/habitant du montant unitaire due à la hausse de la population vaudoise.

- La répartition du financement des prestations dispensées sur le terrain s'établit comme suit :

– Assureurs maladie	32 %
– Clients	10 %
– Canton	29 %
– Communes	29 %

3.3.6.2 Aide et soins à domicile

Notre commune est rattachée au CMS d'Oron-la-Ville.

4. Services industriels / Assainissement

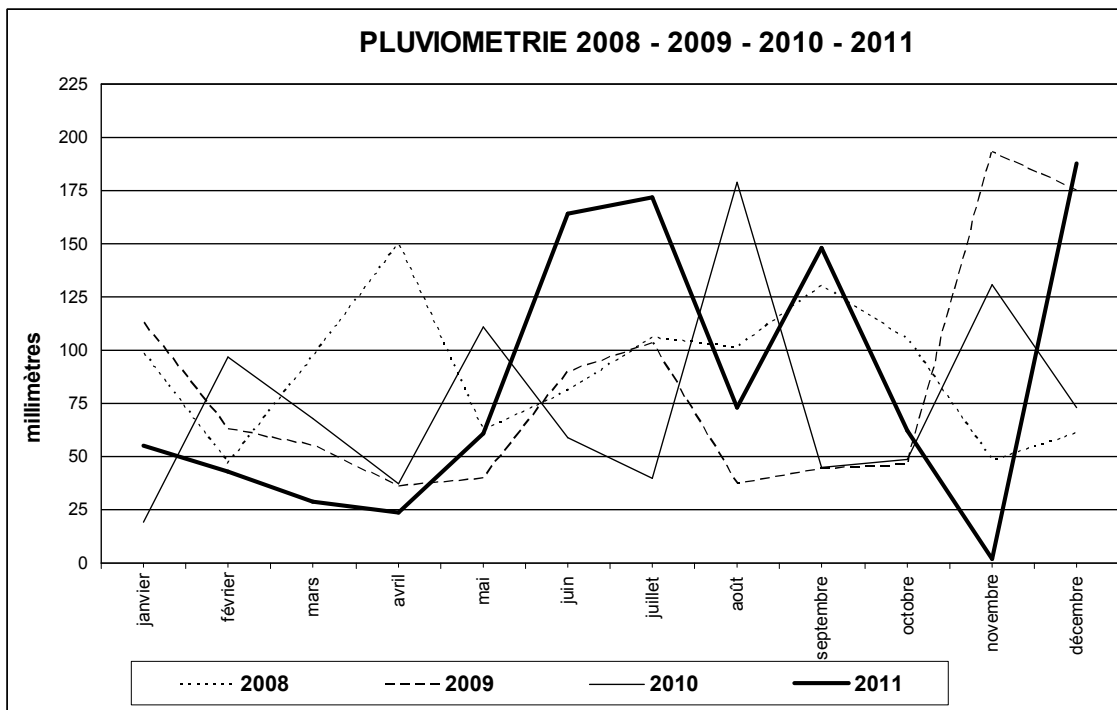
4.1 Section 1 Services industriels

4.1.1 Approvisionnement en eau potable (SI 1114/1230/1927)

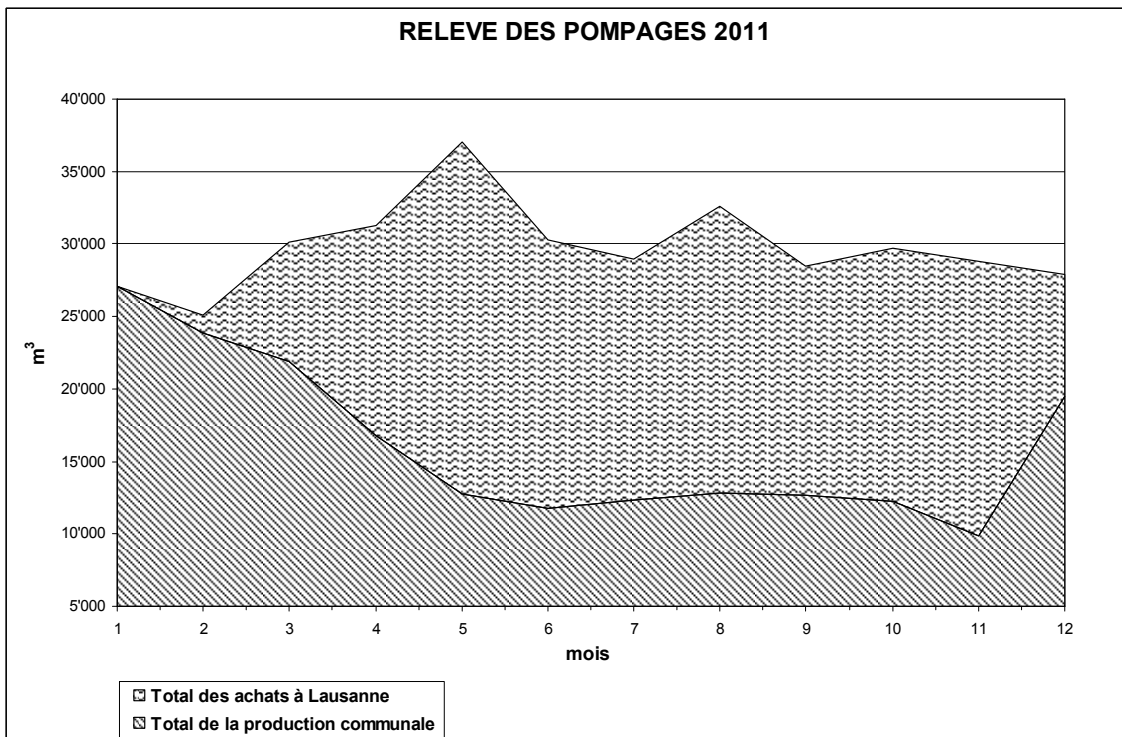
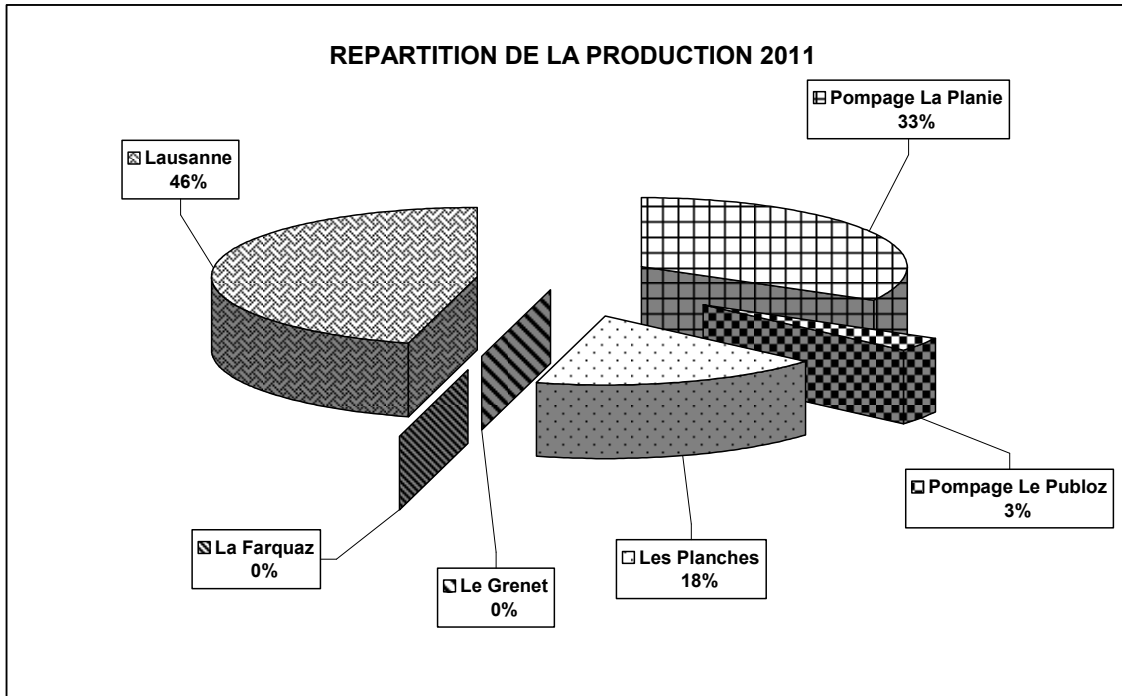
4.1.1.1 Production d'eau

Comme chaque année, nous vous remettons en annexe le tableau des comptages d'eau de l'année écoulée⁴, comportant également le résultat des années précédentes pour permettre une comparaison. A la suite d'une anomalie du programme statistique, les valeurs antérieures à 2011, relatives au volume d'eau facturé aux abonnés, se sont avérées inexactes ; elles ont été mises à jour sur le tableau ci-joint.

Les graphiques ci-dessous illustrent les données de ces résultats.



⁴ Tableau des comptages d'eau de 2006 à 2011



4.1.1.2 Analyse des résultats des comptages 2011

- Le volume des fuites 2011 reste contenu, car il n'y a pas eu de grosses ruptures sur le réseau. Pour le surplus, la différence entre le relevé des pompages + achats d'eau et le relevé des compteurs s'explique toujours de la même manière, à savoir :
 - Contrôle de bornes hydrantes par les pompiers : environ 100 m³ sur l'année
 - Purge du réseau : environ 500 m³
 - Incendies : environ 1'000 m³
 - Diverses ruptures importantes de conduites : en 24 heures, elles peuvent facilement engendrer un débit de 400-500 m³
- Les fuites sont détectées par les moyens suivants :
 - Le téléphone d'un particulier
 - Le contrôle visuel par notre service des eaux
 - Le contrôle journalier de la consommation d'eau par le système de télégestion et la localisation d'éventuelles fuites par les 60 détecteurs installés sur le réseau
 - Le contrôle auditif par le service des eaux lors des relevés des compteurs

4.1.1.3 Captage des sources de Nazareth et du Renard au pompage de la Planie

- Rappel : les zones de protection des sources du captage de Nazareth ont été délimitées durant l'année 2010. Le projet y relatif a fait l'objet d'un préavis favorable du Service des eaux, sols et assainissement (SESA), délivré le 17 décembre 2010.

Les modifications des zones ont été définies dans le courant de l'année 2011 et seront soumises à l'enquête publique en 2012.

- Rappel : la qualité du captage du Renard n'était pas satisfaisante. Un passage caméra a été effectué, dont il a résulté que le captage est peu profond, générant des impuretés bactériologiques. Dès lors, des sondages ont été effectués dans le but de vérifier les possibilités d'améliorer la qualité de l'eau de cette source par un captage plus profond et par conséquent plus fiable.

Les résultats préliminaires ont confirmé la faisabilité d'une solution consistant à rediriger le captage de manière plus appropriée dans la zone ciblée. Le rapport définissant le contexte hydrogéologique, le principe de recaptage, les probables zones de protection et la procédure à suivre sera établi dans le courant de l'année 2012.

4.1.2 Qualité de l'eau (SI 40/899)

Les résultats des analyses bactériologiques, microbiologiques et chimiques ont dans l'ensemble été déclarés conformes aux normes en vigueur. Vous trouverez ci-joint l'information sur la qualité de l'eau distribuée en 2011⁵, diffusée sur le site internet de la commune et aux piliers publics.

4.1.3 Etat et entretien du réseau (SI 385/1377/1858/1946/1948/1949 - TR 1937)

4.1.3.1 Fuites

- Lors de contrôles au cours des relevés de compteur, ainsi que lors du relevé des 60 détecteurs de fuites tous les quinze jours, nous avons décelé :
 - 8 fuites sur le réseau communal
 - 7 fuites sur le réseau privé, annoncées à leurs propriétaires pour réparation
- Le relevé des détecteurs de fuites, deux fois par mois, de même que la lecture journalière des graphiques et quantités, nous permettent de suivre d'une façon plus précise les fluctuations sur le réseau.

4.1.3.2 Compteurs

Nous avons fourni et posé 5 compteurs pour de nouveaux abonnés.

4.1.3.3 Extension du réseau

- Rappel : dès 2009, des contacts sont en cours avec la Commune de Pully en vue de l'approvisionnement en eau potable de la partie inférieure des Monts-de-Pully, représentant environ 15'000 m³/an. Cet approvisionnement devrait permettre d'exploiter une partie des trop-pleins dont nous disposons, en particulier en début d'année.

Les discussions qui ont eu lieu en 2011 n'ont pas permis de finaliser ce projet et elles se poursuivront en 2012.

- Au vu du développement de la zone industrielle du Publoz à la Claie-aux-Moines et afin de sécuriser l'alimentation en eau potable, nous avons procédé au bouclage de ce secteur, en profitant de la fouille réalisée pour la pose de conduites de gaz.

4.1.3.4 Renouvellement de conduites

Il n'y a pas eu de projet planifié en 2011.

⁵ Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2011

4.1.4 Distribution de gaz (SI 1929)

Les travaux d'extension du réseau se sont poursuivis en 2011, notamment dans les secteurs suivants :

- Le long de la route de Lutry jusqu'au quartier d'En Brit
- La traversée de la zone industrielle du Publoz à la Claie-aux-Moines
- Le long de la route de la Roche

La politique d'extension du réseau dépend maintenant de l'intérêt des propriétaires privés à se raccorder au gaz.

4.1.5 Réseau haut débit de Swisscom (SI 90)

- En 2009, Swisscom a complété le réseau existant par une infrastructure haut débit (VDSL) en vue de la réception de prestations élargies de télécommunications et multimédias. Celle-ci a été déployée au village et à Mollie-Margot.
- Des pourparlers ont été engagés avec la Municipalité pour négocier les conditions d'équipement dans les quartiers de la Claie-aux-Moines, Eden-Roc et Pierre-Ozaire.

Ils ont abouti en ce sens que Swisscom a finalement accepté d'équiper Eden-Roc à ses frais, estimés à CHF 47'300.00 et la commune a pris en charge la suite de l'extension sur Pierre-Ozaire, à hauteur de CHF 6'300.00.

Les travaux ont été réalisés durant l'été 2011.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon *(TR 46)*

Nous vous remettons en annexe le tableau du coût détaillé de l'exploitation de la STEP de Pra Charbon pour les années 2008 à 2011⁶.

4.2.2 Gestion, entretien et extension du réseau *(TR 1912/1913/1942/1953/1956)*

4.2.2.1 Gestion et entretien du réseau

- Rappel : des essais de pression pour tester l'étanchéité du collecteur d'eaux usées reliant la parcelle des Gavardes, sur laquelle est projetée la future déchetterie, à la station de refoulement de la Claie-aux-Moines, ont été effectués. Les résultats ont confirmé l'état conforme de cette canalisation, dont le remplacement n'a par conséquent pas été nécessaire.
- A la suite de la construction de trois halles « Streetbox » dans la zone industrielle du Publoz à la Claie-aux-Moines, nous avons dû procéder au déplacement du collecteur d'eaux claires sis en bordure de la route de la Séresse.

4.2.2.2 Extension du réseau

- Rappel : au cours de sa séance du 22 novembre 2010, le Conseil communal avait accordé un crédit pour l'assainissement du collecteur d'eaux usées La Séchaude – Pra Charbon (préavis n° 11/2010). Les travaux ont été mis en chantier au printemps 2011 et se sont achevés à satisfaction en automne 2011. La PPE La Séchaude (chemin de la Séchaude 4 à 20) ne s'est finalement pas raccordée, car le coût des travaux s'est avéré trop élevé.
- Rappel : une étude relative à l'assainissement du quartier des routes de Lutry, des Miguettes et de Tantérine a été menée en 2010. Cette zone comprend 24 propriétés et environ 90 habitants. Après avoir analysé quatre variantes, un avant-projet a été présenté au Service des eaux, sols et assainissement (SESA) en date du 17 février 2011 ; celui n'a pas soulevé d'observations particulières de la part des services de l'Etat.

Ce projet est planifié dans les investissements de la législature actuelle.

Il est à relever qu'à la faveur de la rénovation d'un bâtiment situé au début du tracé prévu, nous avons profité de procéder à la pose d'un premier tronçon de ce nouveau collecteur d'eaux usées sur une longueur d'environ 650 mètres. Les travaux ont été menés à bien dans le courant de l'été 2011.

⁶ Tableau du coût d'exploitation de la STEP de Pra Charbon de 2008 à 2011

4.2.3 Vidange obligatoire des installations particulières (TR 122)

La campagne de vidange des installations particulières d'épuration a eu lieu en octobre 2011, échelonnée sur 5 jours.

45 propriétaires ont été contactés, dont les 45 fosses ont été contrôlées ; 40 d'entre elles ont été vidangées.

5. Ecoles / Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Rapport de la Direction des écoles (IPC 1546)

Nous vous remettons en annexe le rapport d'activités 2011 de la Direction des écoles⁷.

5.1.2 Réorganisation scolaire (IPC 1719)

Rappel : dans notre rapport de gestion 2010, nous vous communiquions que suite à l'analyse de plusieurs variantes, celle de Mézières et de Lausanne seraient approfondies en 2011.

5.1.2.1 Variante Mézières

En 2011, le groupe de travail Savigny-Forel a rencontré le groupe de travail pour la réorganisation territoriale de l'Etablissement scolaire de Mézières et environs à 5 reprises.

Il en est ressorti les éléments suivants :

- Configuration du regroupement :
Création d'un établissement primaire et secondaire, regroupant les élèves de Savigny-Forel et de Mézières et environs.
- Collaboration :
La collaboration intercommunale prend la forme d'une association de communes, au sens des articles 112 et suivants de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), impliquant notamment que : les statuts sont soumis à l'adoption du Conseil général ou communal de chaque commune, ainsi qu'à l'approbation du Conseil d'Etat ; l'association est dotée de la personnalité morale de droit public.

⁷ Rapport d'activités 2011 de la Direction des écoles

- Aire de recrutement des élèves :

L'aire de recrutement englobe les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Ferlens, Forel (Lavaux), Mézières, Montpreveyres, Ropraz, Savigny, Servion, Vucherens et Vulliens.

- Composition de l'établissement :

Primaire (HarmoS), 5 sites : Carrouge (1-8), Forel (Lavaux) (1-8), Mézières (1-4), Savigny (1-8) et Servion (1-4)

Secondaire (HarmoS), 1 site : Mézières (9-11)

La direction de l'établissement se situe au collège du Raffort à Mézières.

- Coût de l'élève :

Selon notre première estimation et au vu des constructions, ainsi que des transports scolaires nécessaires, le coût de l'élève pour les primaires s'élèverait à CHF 4'800.00 et pour les secondaires à CHF 6'000.00.

Cette estimation ne tient pas compte du revenu de la mise à disposition des classes existantes à la future association intercommunale.

- Réseau de la petite enfance :

Savigny demande son adhésion au réseau « Association petite enfance réseau d'Oron » (APERRO).

5.1.2.2 Variante Lausanne

En 2011, le groupe de travail de Savigny-Forel a rencontré à deux reprises M. Oscar Tosato, Municipal de Lausanne en charge de l'enfance, la jeunesse et la cohésion sociale, M. Gérard Dyens, chef de service des écoles primaires et secondaires de la Ville de Lausanne (SEPS) et M^{me} Laure Dessemontet-Berthoud, conseillère en développement organisationnel à la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

Il en est ressorti les éléments suivants :

- Configuration du regroupement :

Rattachement des élèves primaires et secondaires de Savigny au service des écoles primaires et secondaires (SEPS) de Lausanne.

- Collaboration :

La collaboration intercommunale prend la forme d'un contrat de droit administratif, au sens de l'article 107b LC. Un tel contrat permet à une ou plusieurs municipalités de déléguer certaines de leurs attributions à une autre municipalité.

- Aire de recrutement des élèves :

Primaire : l'aire englobe la Commune de Savigny, ainsi que les zones foraines de Lausanne, à savoir Chalet-à-Gobet, Montblesson, Vers-chez-les-Blanc et la Sallaz.

Secondaire : l'aire de recrutement est répartie sur les sites scolaires accessibles par transports publics de façon aisée, c'est-à-dire Béthusy, Isabelle-de-Montolieu et Villamont.

- Composition de l'établissement :

Primaire (HarmoS), 3 sites : la Sallaz (1-8), Savigny (1-8) et Vers-chez-les-Blanc (1-4).

La direction de l'établissement primaire se situe à la Sallaz.

Secondaire 3 sites : Béthusy, Isabelle-de-Montolieu et Villamont.

Les directions d'établissement sont maintenues sur ces 3 sites.

Lausanne souhaite également maintenir les classes de l'actuel cycle de transition, malgré la primarisation de celui-ci avec les secondaires.

- Coût de l'élève :

Il est très difficile de savoir quel serait le coût de l'élève ces prochaines années. Il y a en effet de nombreuses incertitudes concernant les constructions nécessaires, au vu du développement démographique auquel est confronté la Ville de Lausanne.

- Réseau de la petite enfance :

Savigny demande son adhésion au Réseau d'accueil de jour de Lausanne « Réseaul ».

5.1.2.3 Décision de la Municipalité

A l'issue d'une analyse approfondie des forces et faiblesses des deux variantes exposées ci-dessus, ainsi que de nombreuses discussions en son sein, la Municipalité a décidé, au cours de sa séance du 28 novembre 2011, d'opter pour la création d'un établissement primaire et secondaire regroupant les élèves de Savigny, Forel (Lavaux) et l'Association intercommunale de l'établissement scolaire de Mézières et environs (AIESM).

Notre décision a été motivée par les raisons principales suivantes :

- La collaboration sous la forme d'une association intercommunale permet une plus grande autonomie qu'un contrat de droit administratif, en particulier une participation active aux décisions.
- La composition de l'établissement offre une cohésion pédagogique pour les élèves primaires et secondaires.
- Le cycle primaire HarmoS, qui regroupera les classes enfantines, cycle primaire et cycle de transition actuels, est prévu sur le site de Savigny pour les élèves habitant Savigny.
- L'effectif total des élèves du secondaire, soit environ 400, permet de leur offrir un nombre intéressant d'options.
- Une adhésion probable d'une majorité de la population.
- L'aire de recrutement des élèves est cohérente avec le périmètre du futur plan directeur régional.

Le 7 décembre 2011, une information a été présentée aux délégués de l'Association intercommunale de l'établissement scolaire de Mézières et environs (AIESM), aux enseignants des établissements scolaires de l'AIESM et Savigny-Forel, aux Municipalités de Savigny et Forel (Lavaux) et aux membres des commissions de gestion, des finances, ainsi que des bureaux des Conseils communaux.

Un exemplaire de cette présentation figure en annexe du présent rapport⁸.

La suite de la procédure consistera à :

- Présenter le projet, tel que formulé le 7 décembre 2011, aux autorités municipales faisant partie de l'AIESM.
- Rédiger un rapport final destiné à la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), afin qu'elle puisse prendre position et donner son accord à cette configuration de regroupement.
- Rédaction des statuts de la future association intercommunale.
- Approbation des statuts par les Conseils généraux et communaux des Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Ferlens, Forel (Lavaux), Mézières, Montpreveyres, Ropraz, Savigny, Servion, Vucherens et Vuillens.

⁸ Présentation du 7 décembre 2011 du projet d'établissement primaire et secondaire des élèves de Savigny, Forel (Lavaux) et de l'AIESM

5.1.3 Bibliothèque de Savigny-Forel (BSF) (AG 872)

- Vous trouverez ci-joint le rapport d'activités 2011 de la bibliothèque⁹, rédigé par M^{me} Françoise Vermot, bibliothécaire, responsable du service.
- De mars à décembre 2011, M^{me} Sylvie Perreten a suivi avec succès le cours de base CLP (Communauté de lecture publique), destiné aux collaborateurs en bibliothèque à titre accessoire. Cette formation, dispensée par un organisme officiellement reconnu, avait pour objectif de mettre à niveau, sur le plan technique, les connaissances pratiques de M^{me} Sylvie Perreten, afin d'accomplir les tâches supplémentaires qu'elle assume depuis l'augmentation de son taux d'activité de 20 % à 50 % le 1^{er} août 2009. Nous la félicitons ici de son engagement et de son investissement.

5.1.4 Transports scolaires (IPC 563)

Vous trouverez ci-joint le rapport d'activités 2011 du service des transports scolaires¹⁰, rédigé par M. Roland Stehlin, responsable du service.

⁹ Rapport d'activités 2011 de la bibliothèque

¹⁰ Rapport d'activités 2011 du service des transports scolaires

5.1.5 Cantine scolaire (IPC 1951)

La cantine scolaire a conservé son mode de fonctionnement, tel que présenté dans le rapport de gestion 2010, sous chiffre 5.1.5.

Nous avons enregistré une augmentation du nombre d'inscriptions dès la rentrée scolaire 2011-2012. Certains jours, la fréquentation de la cantine atteint son maximum de 20 élèves ; aussi et selon les normes en vigueur, il est parfois nécessaire de recourir aux services d'une deuxième auxiliaire.

Néanmoins, le tarif de la cantine, fixé en 2010, a été maintenu.

Cantine au Collège du Jorat



5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Commission « Activités sportives » de Lausanne Région (AG 41)

La deuxième édition de la journée sportive régionale « Dimanche sportif » a eu lieu le 2 octobre 2011, sur les sites de Chavannes-près-Renens, Dorigny, Cugy, Pully et Lausanne.

Elle a rencontré un grand succès en accueillant plus de 5'000 visiteurs, soit environ 1'500 participants de plus que lors de l'édition du 4 octobre 2009. La Commission « Activités sportives » de Lausanne Région a constaté que les visiteurs ne provenaient pas forcément de la région concernée, ce qui la conforte dans l'idée de consolider la notion de thèmes par pôle, car le public accepte de se déplacer s'il est bien informé.

La prochaine édition aura lieu le 6 octobre 2013 et notre commune accueillera en principe l'un des quatre pôles.

6. Domaines et bâtiments / Forêts / Travaux

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Entretien des immeubles (DB 277)

La Commission « Bâtiments » s'est réunie à 3 reprises, soit les 14 avril, 16 juin et 10 novembre 2011.

Vous trouverez ci-joint son rapport d'activités 2011¹¹, ainsi qu'un tableau résumant l'utilisation du crédit-cadre 2010-2014.

6.1.2 Maison de commune (DB 56)

- Le système de détection incendie et dérangement, installé en 1991, ne répondait plus aux normes en vigueur. Une première étape de travaux a été effectuée en 2011 pour le remplacer et notamment raccorder le nouveau transmetteur d'alarme sur le réseau informatique de l'administration communale (raccordement principal). La deuxième étape des travaux a été portée au budget 2012.
- Le four à micro-ondes de la cuisine, installé en 1991, a été remplacé.
- Appartement de service :
 - Le lave-linge a été remplacé.
 - Une paroi en verre a été posée entre la baignoire et la fenêtre de la salle de bains, afin d'éviter que de l'eau stagne entre les deux éléments et provoque de la moisissure.

6.1.3 Forum (DB 38/277)

- Le Forum a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2010-2014 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».
- La société Audiolux, chargée de l'entretien du matériel et de la fourniture des prestations de régie depuis 1999, a décidé de cesser ses activités pour fin 2011. Nous la remercions ici pour sa longue collaboration.

¹¹ Rapport d'activités 2011 de la Commission « Bâtiments »

Nous avons par conséquent recherché une solution de remplacement. Nous avons approché une société spécialisée dans la gestion des spectacles, TMS Technique pour la musique et le spectacle Sàrl, sise dans la zone industrielle du Publoz à la Claie-aux-Moines. Le début de l'année 2012 sera mis à profit pour expérimenter les différentes solutions de collaboration préconisées ; nous organiserons aussi, avec les sociétés qui louent régulièrement le Forum, une séance d'information pour leur communiquer les nouvelles conditions de mise à disposition de la régie.

6.1.4 Refuge de la Planie (DB 804)

- Nous avons estimé qu'il était nécessaire d'équiper le refuge de la Planie d'un réfrigérateur supplémentaire, plus grand et approprié aux besoins des utilisateurs. Celui-ci a été intégré dans une armoire faisant partie de l'agencement existant, dans la salle attenante à la cuisine.
- L'éclairage de plafond des deux salles du refuge a été remplacé et complété.

6.1.5 Collège du Martinet (DB 699)

Comme indiqué dans le rapport de gestion 2010, une offre d'achat du Collège du Martinet a été retenue début 2011. L'acte de vente a été signé devant notaire le 17 mars 2011.

Dans le courant de l'année, les nouveaux propriétaires ont présenté un projet de rénovation du bâtiment qui a été soumis à l'enquête publique ; il n'a pas suscité d'observation ou d'opposition.

6.1.6 Ancien collège et Pavillon scolaire (DB 104/1141)

En mars 2011, l'Ancien collège et le Pavillon scolaire ont fait l'objet d'un contrôle périodique des installations électriques, exigé par l'Ordonnance du 7 décembre 2001 sur les installations à basse tension (OIBT).

Le rapport a mis en évidence de nombreux défauts. Les travaux d'élimination de ceux-ci ont été adjugés.

6.1.7 Eglise (DB 277/568)

- Les problèmes, récurrents, de la sonnerie des cloches de l'église se sont poursuivis en 2011. Une offre pour la remise en état complète de l'installation des sonneries et le remplacement des battants des quatre cloches nous a été présentée.

En fonction des ressources disponibles au budget 2011, les travaux de remise en état de l'installation de la sonnerie ont été effectués. En revanche, le remplacement des battants des cloches est à l'examen.

- Une clôture en panneau double fil avec portail a été installée autour du tilleul protégé sis à côté de l'église pour sécuriser le site.
- L'église a fait l'objet d'un vol par effraction le 10/13 mai 2011. Un vitrail a été vandalisé et l'encadrement de la porte de la sacristie endommagé. Le vitrail a été réparé par une société spécialisée en la matière, à notre satisfaction. Les auteurs n'ont pas été identifiés, mais nous sommes au bénéfice d'une couverture d'assurance pour ces travaux.

6.1.8 Bâtiment de la Cure *(DB 1249)*

Nous avons été sollicités par le pasteur pour la réalisation de divers travaux à l'intérieur du bâtiment de la Cure. Celui-ci est propriété de l'Etat de Vaud, mais l'entretien des locaux nécessaires à la paroisse incombe aux communes.

En accord avec l'Etat sur la nature des travaux à effectuer et la répartition de leur financement, nous avons pris en charge le remplacement de luminaires de la salle de paroisse, la réfection des peintures de la cuisine et du réduit attenant, ainsi que la fourniture de trois meubles supplémentaires pour la cuisine.

6.1.9 Déprédations aux bâtiments *(AG 799 – DB 38/54/568/1045 – TR 46/495)*

- Le 2/3 février 2011, une vitre du bâtiment des classes normales du Complexe scolaire a été brisée.
- Le 26/29 mars 2011, une tentative de vol a eu lieu à la buvette de Saint-Amour, mais sans succès, ni dégâts au bâtiment.
- Le 10/13 mai 2011, un vol par effraction a eu lieu à l'église, ayant occasionné les dégâts mentionnés sous chiffre 6.1.7 ci-dessus.
- Le 4/5 août 2011 une tentative de vol par effraction a eu lieu à la STEP de Pra Charbon, ayant occasionné des dégâts au bâtiment.
- Le 23/24 septembre 2011, deux globes lumineux d'éclairage public aux abords de la Maison de commune et du Complexe scolaire ont été brisés.
- Le 31 octobre/1^{er} novembre 2011, nous avons déploré diverses souillures et tags sur le bâtiment du Forum et ses abords.

6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités (DB 5)

Le rapport annexé du garde forestier¹² vous renseignera sur le bilan d'exploitation 2011. Il met notamment en évidence les éléments suivants :

- Le volume des bois exploités en 2011 a atteint 1'881.1 m³.
- L'année 2011 a été caractérisée par une forte demande de bois, de sorte qu'il s'en est vendu un volume important, à un prix intéressant.
- L'aménagement des abords de l'étang du Gresaley a été achevé, notamment par un sentier menant à la passerelle et au bétonnage des bases pour l'installation d'un banc, ainsi que d'une magnifique table en bois qui a été offerte à la commune par la Société de développement de Savigny. Elle en est ici remerciée une fois encore, car elle fait le bonheur des promeneurs et pique-niqueurs.

Aménagement étang du Gresaley



¹² Rapport d'activités 2011 de M. Sébastien Roch, garde forestier

6.2.2 Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (DB 31)

Le coût des travaux 2011 s'est élevé à CHF 23'755.75 contre CHF 30'253.00 en 2010.

Les coupes de bois de la saison 2011-2012 ont été adjudgées à quatre entreprises forestières pour un volume d'environ 1'500 m³.

6.2.3 Politique forestière (DB 5/1837)

- Rappel : la Fédération des triages forestiers du 5^{ème} arrondissement comporte les groupements suivants :
 - Savigny-Lutry
 - Lavaux
 - Veveyse
 - Haute-Broye
 - Jorat
 - Menthue
- Les travaux du Plan directeur forestier du 5^{ème} arrondissement se poursuivront en 2012 par la mise à jour et l'intégration des éléments suivants :
 - Les nouvelles données sur la biodiversité
 - Les cartes des forêts protectrices 2011
 - Diverses thématiques : bois énergie, plan de fermeture des chemins, etc.
- La révision du Plan de gestion des forêts des communes du triage de Savigny-Lutry, annoncée dans notre rapport de gestion 2010 (sous chiffre 6.2.2.2), a débuté en automne 2011. Le rythme présumé de l'étude ne sera pas rapide en raison de la surcharge chronique de travail au niveau de l'arrondissement.

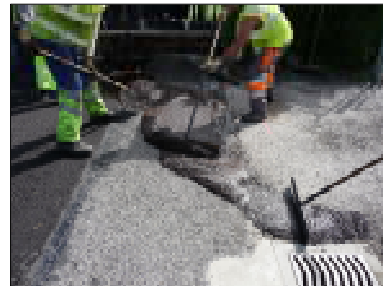
6.3 Section 3 Travaux

6.3.1 Réseau routier et places *(TR 230/304/1519/1584/1848 – PO 432/1903)*

6.3.1.1 Entretien 2011

- Nous avons procédé au reprofilage d'un tronçon de la route de la Goille, compris entre le carrefour de Nialin, le Collège du Jorat et la route de la Crogne. Dans le même temps, les banquettes et les bords de chaussées ont été réparés.
- Nous avons gravillonné les routes de Tantérine et des Miguettes (en prolongement) jusqu'à l'intersection avec la route de Lutry d'une part et le chemin des Gavardes, depuis le Centre de formation routière, jusqu'à la route de la Séresse d'autre part.
- Un tapis a été posé à froid sur la route du Poisat ; il s'agit de l'essai d'un nouveau procédé.
- Nous avons bouché environ 6 km de fissures, ainsi que réparé plusieurs trous sur tout le réseau routier.
- Nous avons réparé plusieurs grilles et regards sur les routes communales, ainsi qu'autour du Forum.
- Nous avons posé une barrière de sécurité routière et piétonne au lieu-dit Grange de la Tour, à titre de protection par rapport au ruisseau la Lutrive.
- Au chemin de la Fontaine, nous avons posé des piquets et aménagé les bords de la chaussée.

Remise en état d'une grille de route



6.3.1.2 Signalisation et marquage routiers

- Nous avons poursuivi le remplacement de divers panneaux de circulation et directionnels, aux fins de les mettre aux normes.
- Le marquage de plusieurs carrefours (débouchés) a été rafraîchi.
- Pétition 2008 relative à la vitesse des véhicules sur la route des Quatre Croisées : l'essai effectué par la mise en place de deux coussins berlinois sur le tronçon nous concernant a été concluant. Ils seront par conséquent remplacés par deux ralentisseurs fixes en 2012, soit à l'issue de l'enquête publique et ce, à la satisfaction des pétitionnaires.

6.3.1.3 Déneigement

Il y a eu très peu de neige en début d'année 2011.

En revanche, elle s'est installée en décembre 2011, mettant ainsi à contribution notre personnel et notre matériel. Nous avons évacué, du centre du village, environ 1'000 m³ de neige.

Grâce à la saleuse associée au nouveau tracteur Mc Cormick F85, nous économisons environ 50 % de sel pour l'entretien des trottoirs et des places.

6.3.1.4 Accidents de la circulation

Trois accidents de la circulation ont provoqué des dégâts plus ou moins significatifs aux installations communales et ont été réglés à l'amiable avec leurs auteurs.

6.3.2 Trottoirs (TR 1954)

L'étude relative à la création d'un trottoir à la route du Grenet s'est poursuivie en 2011.

Ce projet fait l'objet d'un partenariat avec l'Etat de Vaud qui souhaite réparer et élargir la route du Grenet, depuis le carrefour des Deux-Ponts (croisée des routes de Mollie-Margot et de Savigny) sur Forel (Lavaux) jusqu'à l'entrée de Mollie-Margot. Nos projets respectifs sont coordonnés pour exécuter les travaux en même temps, en principe en 2014.

Préalablement, une demande de crédit sera naturellement présentée au Conseil communal, vraisemblablement en 2013.

6.3.3 Eclairage public (TR 495)

- Nous avons procédé aux travaux courants d'entretien du réseau d'éclairage public, impliquant le remplacement de plexiglas cassés ou fendus, de mâts pliés, de pieds rouillés, etc.

- Par ailleurs, nous avons mandaté l'entreprise chargée de l'entretien du réseau d'éclairage public pour procéder à un contrôle général, afin d'évaluer son état pour les prochaines années.

6.3.4 Places de jeux (TR 304)

- Nous avons procédé à l'entretien courant de nos cinq places de jeux (Forum, Ancien collège, Verne, Guéta/Eden-Roc et Jorat).
- Nous avons réaménagé la place de détente de la route des Miquettes (en face du jardin d'enfants « Chez Bernadette »), avec deux bancs et quelques arbustes ornementaux, ainsi qu'une surface de dégagement pour le stockage de la neige en hiver.

Place de détente de la route des Miquettes



6.3.5 Cimetière (TR 795)

Nous avons procédé à la réfection des chemins entre les tombes du cimetière par la mise en place de 30 m³ de gravier.



6.3.6 Entretien des cours d'eau (TR 953)

- Nous avons procédé à la réfection d'une berge du ruisseau de Pierre-Ozaire par un enrochement, car elle a été endommagée par une crue. Ces travaux seront subventionnés par le canton.
- Les berges du ruisseau de Pra Charbon sont endommagées, à la hauteur du chemin du Crêt Rouge, par effondrement/affaissement et/ou érosion. Elles seront réparées en 2012, également au moyen d'un enrochement. Ces travaux seront subventionnés par le canton.

6.3.7 Poids public (PO 1497)

Le poids public, installé depuis de très nombreuses années derrière le rural, n'est plus utilisé depuis longtemps. Comme il est soumis à des contrôles périodiques obligatoires du Bureau cantonal des poids et mesures, nous avons décidé de le mettre définitivement hors service pour éviter des frais inutiles de mise en conformité.

6.3.8 Entretien des espaces verts (TR 133)

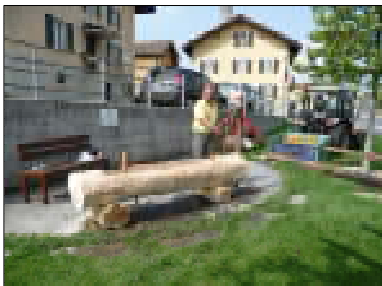
- Terrains :

- La tonte du gazon, comprenant le terrain de football de Saint-Amour, a représenté une surface d'environ 25'800 m².
- Nous avons procédé à l'aplanissement de toute la surface de jeux du terrain de football de Saint-Amour. Les deux terrains d'entraînements du Complexe scolaire ont quant à eux bénéficié d'un traitement sélectif contre les mauvaises herbes.
- Nous avons procédé à la réfection des bancs et au remplacement de la fontaine de la place de la banane.
- Une barrière en bois a été posée le long de la route de Mollie-Margot, entre le rural et la place des bus scolaires, avec plantation d'un massif d'arbustes.
- Une barrière amovible a été posée aux abords du bâtiment de l'ex-gendarmerie pour permettre le stockage de la neige.
- Nos travaux ont généré environ 50 tonnes de déchets facilement compostables traités à la Compostière la Coulette.

- Plantations :

- Environ 3'500 plantes fleuries ont été plantées dans une vingtaine de massifs et une trentaine de bacs à fleurs durant les saisons d'hiver, de printemps et d'été.
- Des vivaces ont été plantées au pied du totem de la place du Forum.
- Un massif, composé de divers vivaces et arbustes, a été créé à Mollie-Margot.
- Une trentaine d'arbres tiges de 5 à 7 mètres ont été taillés.

Place de la banane



Vivaces au pied du totem



Barrière posée le long de la route de Mollie-Margot



6.3.9 Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761)

Durant l'année 2011, nous avons acquis ou remplacé les machines suivantes :

- Remplacement du tracteur Landini Mistral 50 par un tracteur Mc Cormick F85, au moyen du crédit accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 4 octobre 2010 (préavis n° 10/2010). Ce véhicule sert notamment aux tâches suivantes : déneigement et salage, tonte, arrosage, épandage d'engrais, ramassage des feuilles mortes et évacuation des déchets verts.
- Remplacement de deux tondeuses.
- Remplacement d'une cisaille à moteur.
- Acquisition d'une armoire pour produits phytosanitaires, conforme aux prescriptions en matière de stockage des produits toxiques.

6.3.10 Déchets (TR 58/1939)

6.3.10.1 Ramassage et collecte

Les quantités de déchets collectés en 2011 auprès des ménages, des commerces et des entreprises de la commune ont été les suivantes :

Catégories	Quantités 2010 (en tonnes)	Quantités 2011 (en tonnes)	Différence (en tonnes)	Différence (en %)
- Ordures ménagères	747.30	785.48	+ 38.18	+ 5.10
- Objets encombrants (sans les métaux et le bois usagé)	108.99	119.88	+ 10.89	+ 9.99
- Déchets compostables	710.78	819.92	+ 109.14	+ 15.35
- Papier et carton	279.56	307.46	+ 27.90	+ 9.97
- Verre	179.34	181.78	+ 2.44	+ 1.36
- Métaux, ferraille	63.38	53.60	- 9.78	- 15.43
- Aluminium	0.47	0.48	+ 0.01	+ 2.12
- Fer blanc	3.25	3.88	+ 0.63	+ 19.38
- Textiles	20.25	18.285	- 1.965	- 9.70
- PET	9.67	9.65	- 0.02	- 0.20
- Déchets spéciaux des ménages	2.43	2.76	+ 0.33	+ 13.58

6.3.10.2 Création d'une déchetterie

- Durant le premier semestre 2011, nous nous sommes consacrés à la finalisation du Plan partiel d'affectation (PPA) « Gavardes » et son règlement d'une part et à l'étude relative à l'aménagement de la déchetterie et des aménagements routiers d'autre part, afin que les trois objets puissent être soumis à l'enquête publique en même temps, ainsi que l'exigeaient les services de l'Etat.

L'enquête publique a eu lieu du 10 juin au 11 juillet 2011. Les projets n'ont donné lieu à aucune opposition ou observation.

Dès lors, le Conseil communal a été saisi, au cours de sa séance du 5 septembre 2011, de l'examen du PPA « Gavardes » et son règlement qu'il a adoptés. Pour mémoire, nous rappelons que le PPA « Gavardes » a pour but de créer une zone d'installation publique visant à aménager une déchetterie centralisée et à regrouper des locaux d'exploitation communaux. En date du 16 novembre 2011, le Département de l'économie (DEC) a approuvé préalablement et mis en vigueur le PPA « Gavardes », sous réserve des droits des tiers. Celui-ci n'ayant cependant fait l'objet d'aucun recours dans les 30 jours dès sa publication, il est désormais définitif et exécutoire.

- Suite à l'enquête publique des aménagements routiers et de la déchetterie, nous avons consacré l'été 2011 à finaliser le projet en vue de la délivrance du permis de construire et du dépôt de la demande de subvention.

Grâce à l'investissement de tous, en particulier nos mandataires, les délais, assez serrés, ont été respectés de sorte que :

- Le permis de construire a été délivré le 28 novembre 2011.
- La demande finale de subvention a été déposée le 6 décembre 2011.
- Un préavis relatif à la demande de crédit pour la construction des ouvrages sera soumis au Conseil communal au début de l'année 2012.

La réalisation d'une déchetterie centralisée surveillée constitue un véritable besoin, car la gestion des trois centres de collecte actuels est de plus en plus improbable et leur libre accès les rend pour ainsi dire hors norme.

Centre de collecte de la Claie-aux-Moines



7. Urbanisme / Police / Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme

7.1.1 Police des constructions (TR 73)

Vous trouverez ci-dessous la statistique des permis de construire délivrés en 2011.

Permis de construire délivrés	2010	2011
- Constructions nouvelles	10	7
- Transformations	12	5
- Enquêtes complémentaires	2	3
- Démolitions	0	0
- Equipements/aménagements de parcelles	0	0
- Prolongations de permis	0	1
- Cabanes de jardin / serres / pergolas	4	2
- Antennes	2	0
- Chauffages / pompes à chaleur / capteurs solaires / citernes	11	6
- Murs de soutènement / aménagements de jardins	4	1
- Piscines	1	2
- Velux	2	5
- Vérandas / jardins d'hiver	0	0
- Divers	3	7
Totaux	53	37

Les 37 permis de construire délivrés en 2011, se répartissent comme suit :

- 20 dossiers soumis à l'enquête publique
- 11 dossiers dispensés d'enquête publique
- 5 objets dispensés d'autorisations de construire
- 1 prolongation

7.1.2 Etudes en cours (TR 765/1523/1747/1857)

7.1.2.1 Urbanisation du quartier de la Porat et étude du Plan directeur régional

- Rappel :

Nos rapports de gestion 2009 et 2010 (sous chiffre 7.1.2.1) précisait que la décision avait été prise de suspendre temporairement l'élaboration de la mise au point du plan directeur localisé de la Porat. En effet, suite à une entrevue du 20 janvier 2010 avec le Service du développement territorial (SDT), ce dernier nous avait communiqué, par écrit, notamment ce qui suit :

- « ... Il est vraisemblable que la Commune de Savigny répond objectivement aux critères permettant de l'identifier comme centre local ... ».
- « ... Les centres locaux doivent être définis dans le cadre des planifications régionales, conformément à la mesure B12 du Plan directeur cantonal ... ».

Le développement du quartier de la Porat doit donc clairement s'inscrire dans cette démarche, afin de répondre au mieux aux enjeux définis par le Plan directeur cantonal.

- Le Plan directeur cantonal du 5 juin 2007 (PDCn) :

Ce document, en vigueur depuis le 1^{er} août 2008, comprend un projet de territoire, des lignes d'action et des mesures. Face à la diversité du Canton de Vaud et à la complexité des problématiques, il n'est pas possible de travailler uniquement à l'échelle cantonale. Le contenu du PDCn doit ainsi être décliné plus finement à l'échelle régionale, intercommunale, puis communale, afin de rendre compte des spécificités locales.

Concernant les projets régionaux, la mesure 1.3.2 du PDCn prévoit que : « *Le canton soutient les groupes de communes initiant un projet de territoire à l'échelle de leur région, afin que toutes régions du canton disposent d'une planification stratégique* ».

- Le plan directeur régional :

Il est l'outil traditionnel de la planification régionale prévue par la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Ce document stratégique constitue un lien entre la planification cantonale et les planifications communales.

Sa définition et son but, selon l'article 40 LATC, sont de déterminer les objectifs d'aménagement de la région considérée et la manière de coordonner les problèmes d'organisation du territoire dépassant le cadre communal.

L'article 41 LATC prévoit également que le plan directeur régional définit les options stratégiques et indique :

- Les options régionales et cantonales ayant des effets sur l'aménagement du territoire
- L'organisation des différentes fonctions du territoire situé hors zone à bâtir
- Le rôle et la structure urbaine des localités, ainsi que l'organisation de leurs équipements techniques et collectifs
- Les principes et le programme assurant la coordination des options communales

La mesure 3.3.1 du PDCn stipule que les adaptations des planifications devront intervenir dans les délais suivants :

- Au plus tard cinq ans après son entrée en vigueur pour les planifications régionales (soit juillet 2013)
 - Dix ans après son entrée en vigueur pour les planifications communales, sous réserve de la mesure A12 (soit juillet 2018)
- Le plan directeur régional du district de Lavaux-Oron :

Les enjeux d'une planification directrice territoriale sur l'ensemble du district de Lavaux-Oron ont été présentés aux communes concernées le 4 novembre 2010.

En accord et avec la collaboration du Service du développement territorial (SDT), un groupe de travail présidé par le Préfet, composé de représentants des Communes de Chexbres, Ecoteaux, Forel (Lavaux), Mézières, Palézieux et Savigny, a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2011.

Sa tâche a consisté à élaborer un document cadre définissant ce que canton et communes veulent atteindre ensemble, le processus de suivi et de validation, les enjeux et les thèmes prioritaires à traiter, la démarche préconisée, le budget et le calendrier. Le groupe de travail a également établi le dossier d'appel d'offres, afin de choisir les mandataires qui procéderont à l'élaboration du plan directeur régional dans le district de Lavaux-Oron.

L'étude du plan directeur régional est conduite par un comité de pilotage (COPIL), composé d'un représentant par commune et de représentants du canton. Sa première action a été d'accepter le contenu du document cadre, établi par le groupe de travail, ainsi que le dossier d'appel d'offres, respectivement les 12 mai et 7 décembre 2011.

Les principales thématiques qui devront être traitées par le plan directeur régional sont les suivantes :

- Les planifications directrices supérieures
- L'urbanisation
- L'économie
- La mobilité
- Le patrimoine culturel
- Le patrimoine naturel
- L'environnement
- L'énergie
- Les centres locaux :

Les centres cantonaux et régionaux sont définis par le canton. Les centres locaux doivent être identifiés par les projets de territoire régionaux pour prendre en compte les spécificités régionales et sont validés par une fiche régionale du Plan directeur cantonal (PDCn).

Dans le district de Lavaux-Oron, l'étude du plan directeur régional durera environ 4 ans à partir d'avril 2012. La démarche projetée étant particulièrement longue et au vu du lien entre cette étude et notre projet d'urbanisation du quartier de la Porat, nous avons souhaité que la question de l'identification des centres locaux fassent l'objet d'une étude parallèle, afin que nous puissions définir et connaître le plus rapidement possible dans quel contexte nous pourrions relancer l'étude du quartier de la Porat.

Le Service du développement territorial (SDT) a admis notre point de vue et a procédé à une analyse technique de la situation actuelle sur la base des critères définis par la mesure B12 du PDCn. Selon les résultats de cette étude, deux communes du district de Lavaux-Oron comportent les qualités répondant au statut de centre local : il s'agit de Savigny et Mézières. Le résultat de cette analyse nous a été communiqué à fin décembre 2011.

Sur le plan de la procédure, le SDT a proposé que l'ensemble des communes du district de Lavaux-Oron valide la détermination (désignation) des centres locaux. Ce résultat sera repris par la suite dans le plan directeur régional, une fois que le chef du département aura validé cette décision. Le SDT transmettra ensuite aux communes concernées, en l'espèce Savigny et Mézières, une proposition de périmètre du centre local.

Jusqu'en 2023, le périmètre du centre local ne sera plus soumis à la limitation des + 15 % d'habitants par rapport à la population 2008 telle que fixée par le PDCn.

Cette perspective nous permet à nouveau d'envisager la poursuite des réflexions de l'urbanisation du quartier de la Porat dans le courant de l'année 2012, tout en répondant aux objectifs d'aménagement du territoire des planifications supérieures que sont le PDCn et le plan directeur régional.

7.1.2.2 Giratoire de la Claie-aux-Moines

Les pourparlers sur le projet d'aménagement du giratoire se sont poursuivis et plusieurs rencontres ont eu lieu en 2011 avec les propriétaires concernés par l'emprise de la route de desserte. Il a fallu se rendre à l'évidence que les points de vue divergent encore et toujours avec la propriétaire privée principalement concernée, si bien qu'il ne sera vraisemblablement pas possible de poursuivre l'étude du projet dans l'esprit des démarches que nous avons entreprises jusqu'en été 2011. Dès lors, en automne 2011, nous avons pris la décision d'agir par d'autres voies, moins consensuelles. Dans ce contexte, le projet que nous pensions pouvoir soumettre au Service des routes pour préavis n'a pas encore pu l'être.

Pour les besoins du détournement du trafic lié à des travaux d'entretien de la route de Berne, le canton a installé un giratoire provisoire en juin 2011. De nombreux usagers nous ont exprimé leur satisfaction. L'aménagement a été récemment corrigé pour améliorer la sécurité, notamment éviter un trafic trop fluide des véhicules circulant de Lausanne en direction de Savigny ; il n'y a plus qu'une seule présélection. Notre but est de conserver cet équipement jusqu'à l'aboutissement du projet définitif. A cet effet, il nous appartient de démontrer au canton que notre projet a des chances réelles de voir le jour, ceci expliquant que nous avons dû nous engager dans une procédure plus rigide pour imposer l'aménagement projeté à la propriétaire privée concernée.

7.1.2.3 Assainissement du bruit routier

La Loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE) et l'Ordonnance du 15 décembre 1986 sur la protection contre le bruit (OPB) contraignent les propriétaires de routes à limiter les nuisances sonores de ces dernières. La Confédération alloue des subventions jusqu'en 2018.

Afin de planifier les remplacements nécessaires de revêtements routiers dans la région, le canton a décidé d'engager une étude de bruit sur les routes cantonales hors traversée de notre commune ; il nous a proposé d'y participer pour les tronçons en traversée dont l'entretien nous incombe.

Nous avons confirmé notre intérêt à cette problématique et convenu d'un partenariat. Ainsi, nous disposerons d'un rapport d'analyse approprié, précisant quelles sont les mesures éventuelles à prendre. Ce document constituera un outil de planification financière et technique.

7.1.3 Prévention des dangers naturels (TR 1892)

- Rappel :

L'étude de réalisation des cartes de dangers naturels, menée par le canton, a démarré comme prévu en été 2010.

Notre commune étant orientée sur deux bassins versants, elle participe à deux études, soit Lausanne (lot n° 5) et Haute-Broye (lot n° 8). A ce stade, les études sont largement financées par le canton ; la part communale a été devisée à CHF 6'348.00 pour le lot n° 5 et à CHF 2'340.00 pour le lot n° 8.

- Objet de l'étude :

Sur notre territoire, les sites suivants sont particulièrement concernés par les études : le Creux, Pierre-Ozaire, la Claie-aux-Moines (Publoz), les Miguettes, Nialin et Mollie-Margot.

Les phénomènes de dangers naturels potentiels analysés sont : les inondations, les glissements de terrains profonds permanents et les chutes de pierres.

La surface totale analysée est de 476.8 ha, dont seulement 19.2 ha sont exposés plus fortement aux dangers naturels. Le solde de la surface présente un seuil d'exposition qualifié de faible à très faible.

Dès lors, le projet de cartographie des dangers naturels n'aura que très peu de conséquences pour notre commune.

Pour de plus de détails, les objectifs de l'étude peuvent être consultés sur le site de l'Etat : www.vd.ch/themes/territoire/dangers-naturels.

- Calendrier :

- 2011 : Un appel d'offres a été réalisé pour chacun des deux lots, afin d'adjuger les mandats des équipes pluridisciplinaires qui se chargent d'analyser et de cartographier les différents périmètres définis préalablement.
- 2012 : L'analyse fine des différents lots avec acquisition des données, traitement de celles-ci et ébauche des concepts de mesures pour les différents périmètres seront réalisés.
- 2013 : A ce stade, notre commune aura un rôle plus actif à jouer dans l'étude et devra documenter les périmètres (lots) comme suit :

- Pour les plans directeurs : les cartes indicatives des dangers seront mentionnées comme « données de base », telles que publiées ; les dangers seront pris en compte dans les objectifs et les mesures.
- Pour les plans d'affectation : le rapport de conformité, selon l'article 47 OAT, documentera le risque ; au besoin, des études locales ou expertises seront exigées.
- Pour les permis de construire hors des zones à bâtir : les dossiers documenteront les risques au cas par cas par une expertise locale.
- Pour les permis de construire en zone à bâtir : les dossiers seront évalués par la Municipalité sur la base de l'état des connaissances disponibles, à l'exception des objets sensibles (infrastructures publiques, objets OPAM, Ordonnance fédérale du 27 février 1991 sur les accidents majeurs) qui seront aussi appréciés au cas par cas par les services de l'Etat.

7.2 Section 2 Police

7.2.1 Réforme policière vaudoise (AG 42)

La réforme policière vaudoise, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012, s'accompagne d'une bascule de 2 points d'impôt de l'Etat aux communes, afin de leur permettre de financer les polices communales ou les prestations fournies par la police cantonale.

Dans un courrier daté du 17 octobre 2011, le Conseil d'Etat a rappelé à l'ensemble des communes vaudoises les principes de financement de la réforme policière, ainsi que l'adoption de la Loi du 13 septembre 2011 sur l'organisation policière vaudoise (LOPV). Afin de garantir la neutralité des coûts entre les communes et l'Etat en vue de la bascule des 2 points d'impôt en 2012, un solde représentant un montant de CHF 40.2 millions est payé par l'ensemble des communes vaudoises en point d'impôt, soit 1.37 point d'impôt, auquel il faut rajouter les CHF 5 millions liés au renchérissement (article 45 alinéa 4 LOPV), soit un supplément de 0.17 point d'impôt. Pour Savigny, cela représente une facture d'un montant de CHF 171'797.00.

7.2.2 Police intercommunale (PO 160)

7.2.2.1 Collaboration intercommunale

Le 8 septembre 2011, M. Jean-François Croset, Préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à la mise en place des autorités de l'Association Sécurité Est Lausannois.

Comme indiqué dans le préavis n° 01/2011, approuvé par le Conseil communal au cours de sa séance du 7 mars 2011, le fonctionnement de cette association de communes est régi par les articles 112 et suivants de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC). Ainsi, elle est notamment dotée d'un organe législatif (Conseil intercommunal), d'un organe exécutif (Comité de direction) et d'une Commission de gestion. L'article 10 des statuts de l'association prévoit que le Conseil intercommunal est formé de délégués de chaque commune associée, issus des Conseils communaux et des Municipalités ; ceux-ci avaient été préalablement désignés au sein de leur commune respective.

Dès lors, les membres des organes précités ont été élus comme suit :

- Conseil intercommunal

– M. Jean-Philippe Chaubert, Paudex	Président
– M. Jean-Charles Bartolacelli, Belmont-sur-Lausanne	Vice-président
– M. Didier Bérard, Belmont-sur-Lausanne	Secrétaire
– M ^{me} Patricia Crettaz, Savigny	Secrétaire remplaçante

- Comité de direction

- M. Gil Reichen, Pully Président
- M. Sylvaire Coquil, Savigny
- M. Daniel Delaplace, Belmont-sur-Lausanne
- M. Gérald Fontannaz, Paudex
- M. Martial Lambert, Pully

- Commission de gestion

- M. Patrick Cosandey, Savigny
- M. Georges Fontana, Paudex
- M. Jean-Marc Mayor, Belmont-sur-Lausanne
- M^{me} Anne Schranz, Pully

La première séance du Conseil intercommunal a eu lieu le 23 novembre 2011, au cours de laquelle il a traité et accepté les trois préavis suivants :

- Autorisation générale de plaider
- Règlement du personnel
- Budget 2012

7.2.2.2 Détail des activités de la police intercommunale à Savigny

Interventions 2011	Nombre
- Interventions de police secours	260
- Dénonciations à la Commission de police	32
- Amendes d'ordre	724
- Dénonciations à la Préfecture	65
- Dénonciations au Ministère public	19
- Dénonciations au Tribunal des mineurs	2
- Accidents de la circulation, sans faute grave, avec arrangement à l'amiable	13
- Accidents de la circulation avec dommages matériels	15
- Accidents de la circulation avec lésions corporelles	6

Interventions 2011 (suite)	Nombre
- Accidents de la circulation mortels	0
- Ivresse au volant, sans accident, jusqu'à 0.5 ‰	4
- Ivresse au volant, sans accident, avec 0.8 ‰ et +	5
- Ivresse au volant, avec accident, jusqu'à 0.5 ‰	0
- Ivresse au volant, avec accident, avec 0.8 ‰ et +	2

Décompte des heures d'activité du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011	Heures
<i>Nombre d'heures planifiées selon convention</i>	3'765.0
- Interventions	530.5
- Contrôles de circulation	267.0
- Rédaction d'écrits	115.0
- Patrouilles motorisées police secours	*2'484.5
- Patrouilles pédestres + cyclistes police secours	137.5
- Patrouilles motorisées police de proximité	279.5
- Patrouilles pédestres police de proximité	144.5
- Bureau	349.5
Total	4'308.00
<i>Différence : 543 heures en « plus », soit une moyenne hebdomadaire de 10.5 heures</i>	

*Il s'agit de pondérer ce chiffre. En effet, un véhicule de police peut également avoir transité par Belmont-sur-Lausanne pour se rendre à Savigny ou vice versa, sans considérer ce déplacement comme une patrouille de police au sens propre. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude le nombre d'heures réelles effectuées.

7.2.2.3 Amendes et sentences municipales

Nous récapitulons ci-dessous les amendes encaissées en 2011 :

- Règles de la circulation	CHF	52'790.00
- Radars		
- Règlements communaux		
- Défenses publiques	CHF	180.00

7.2.3 Contrôles de vitesse (PO 123)

- La gendarmerie a effectué 4 contrôles radar sur les axes cantonaux de notre commune au cours de l'année 2011.
- La Police de Pully a procédé à 29 heures de contrôles radar, effectués sur 8 artères différentes, dont le résultat est le suivant :
 - Nombre de véhicules contrôlés 4'138
 - Contraventions 483
 - Dénonciations au Ministère public (excès de plus de 15 km/h) 22
 - Dénonciations au Ministère public (excès de plus de 25 km/h) 3

Les vitesses maximales ont été enregistrées à la route de la Claie-aux-Moines (82/50 km/h) et à la route de Lutry (83/60 km/h).

- Dans le cadre de la police intercommunale, nous disposons d'un inforadar (Viasis Mini) commun entre les communes partenaires ; durant l'année 2011, il a fonctionné pendant 9 semaines à Savigny. Sa mission est avant tout préventive ; les résultats que fournit cet appareil nous permettent de localiser les emplacements, sur le territoire communal, où des contrôles répressifs devraient être effectués (radar).

7.2.4 Police du commerce et des manifestations (PO 79/215/1310/1647/1735/1737/1775/1808/1876 – TR 460)

7.2.4.1 Registre communal des commerçants

Le projet du canton relatif à la création d'un registre communal et cantonal public des entreprises demeure au point mort, depuis 2007.

7.2.4.2 Portail cantonal des manifestations : POCAMA

Au mois d'août 2011, nous avons reçu les premières informations de la Police cantonale quant à la mise en production d'un portail cantonal des manifestations, à compter du mois de septembre 2011.

Le but de cette application est de gérer les manifestations, nécessitant des déterminations et/ou autorisations cantonales et/ou communales, ainsi que d'offrir aux autorités concernées une vision exhaustive de l'ensemble des manifestations qui se déroulent sur le territoire.

En effet, au vu de l'augmentation constante des manifestations dans le canton, le besoin s'est fait sentir de disposer d'un système permettant aux spécialistes des secours et des polices tant cantonale que communales, de mieux anticiper les événements, de faire appliquer les directives sanitaires et de secours médicales prévues, d'améliorer la gestion des problèmes de sécurité publique, grâce à une bonne circulation de l'information qui donne un panorama régional et cantonal des manifestations.

Le bilan, après quelques mois d'utilisation, est mitigé, pour les raisons suivantes :

- Si les collectivités locales sont favorables à un outil permettant une amélioration majeure au niveau de la sécurité des événements publics, elle regrette la lourdeur de la procédure mise en place, à savoir par exemple : un formulaire beaucoup trop astreignant (15 pages) pour des rassemblements restreints et des manifestations conviviales ; un émoulement cantonal facturé à l'organisateur lors des collectes de bienfaisance.
- L'effet pervers de cette procédure péchant par manque de pragmatisme : le retour d'informations, en particulier la décision d'autorisation, ne parvient pas aux intervenants concernés : en particulier l'organisateur ou la commune lorsque de sa décision est tributaire d'autres autorisations délivrées par le canton.

L'avenir nous dira si les dysfonctionnements précités résultent des maladies de jeunesse du système. Dans l'attente des améliorations (annoncées), nous avons dû remettre en service nos autorisations communales délivrées sur papier, afin de garantir la sécurité du droit (pour l'organisateur : disposer d'un document d'autorisation en bonne et due forme et pour la commune : disposer d'un document attestant qu'elle a délivré ladite autorisation).

7.2.4.3 Autorisations communales

Vous trouverez ci-dessous la liste des autorisations communales délivrées :

Types d'autorisation	2010	2011
- Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	21	21
- Lotos	1	2
- Tombolas	9	10
- Loteries	2	3
- Autorisations de police diverses (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	33	47
- Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	1	2
- Exercice du commerce d'occasions	0	0
- Collecte de textiles	3	3
- Procédés de réclame	5	2

7.2.5 Protection de la population (PO 925)

L'opération plan canicule, telle que décrite dans notre rapport de gestion 2009, a été reconduite en juin 2011, sous la même forme.

7.2.6 Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105)

7.2.6.1 Commerce des denrées alimentaires

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) a procédé à 8 inspections dans les établissements et commerces fournissant des denrées alimentaires, dont les résultats ont été dans l'ensemble satisfaisants.

7.2.6.2 Contrôle des champignons

- Suite au décès de M^{me} Nelly Genillard-Rapin, contrôleuse officielle des champignons pour les Communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Savigny, en juillet 2010, l'Office de contrôle de la Ville de Lausanne assure toujours gracieusement le service du contrôle des champignons pour notre commune.

Une solution propre aux communes de l'Association Sécurité Est Lausannois sera mise en place en temps utile.

- Le Sergent Olivier Bujard de la Police Est Lausannois fonctionne toujours en tant que suppléant. En 2011, il a été sollicité à plusieurs reprises par les services d'urgence de divers centres hospitaliers pour des intoxications fongicides.

7.2.7 Défense contre l'incendie (PO 981)

7.2.7.1 Collaboration intercommunale

Notre collaboration avec les Services de défense incendie et de secours (SDIS) d'Epalinges et de Vers-chez-les-Blanc/Montblesson/Chalet-à-Gobet s'est poursuivie.

7.2.7.2 Interventions

- Nous vous communiquons ci-dessous le détail des interventions 2011 du Corps des sapeurs-pompiers de Savigny :

Date	Lieu	Objet de l'intervention	Nb de sapeurs	Heures
11.01.2011	Rte d'Oron 8	Feu de déchets	8	8.00
18.01.2011	Ch. de la Branche 28	Alarme automatique	3	3.00
22.01.2011	Rte de la Claie-aux-Moines	Alarme d'un officier de service	1	1.00
26.01.2011	Ch. de la Branche 28	Alarme automatique	4	4.00
14.02.2011	Rte de Saint-Amour 20	Feu de voiture	4	4.00
10.03.2011	Ch. de la Branche 28	Alarme automatique	8	8.00
03.04.2011	Ch. de la Fruitière 1	Feu de forêt	5	15.00
02.06.2011	Rte des Miguettes 24	Inondation	6	12.00
03.06.2011	Ch. de la Branche 28	Alarme automatique	4	4.00
04.06.2011	Rte des Miguettes 24	Inondation	5	15.00
29.06.2011	Ch. des Peupliers 2	Sauvetage d'une personne bloquée dans un ascenseur	3	3.00
02.07.2011	Ch. de la Cabuse 1	Feu d'une ferme	12	131.00
07.07.2011	Ch. des Giroilles 6	Inondation	5	7.50
17.07.2011	Ch. de l'Union 21	Inondation	5	7.50
04.08.2011	Eden-Roc 6	Inondation	4	6.00
07.08.2011	Ch. de la Branche 28	Alarme automatique	5	5.00
16.08.2011	Rte de la Claie-aux-Moines	Feu d'une voiture	3	4.50
28.08.2011	Rte de la Goille 23	Feu d'une cuisine	2	4.00

Date	Lieu	Objet de l'intervention	Nb de sapeurs	Heures
05.09.2011	Rte du Château 1	Inondation	7	17.00
05.09.2011	Rte de Mollie-Margot 24	Inondation	4	13.00
05.09.2011	Rte de Mollie-Margot 29	Inondation	5	5.30
05.09.2011	Ch. de la Séchaude 1	Inondation	2	2.00
05.09.2011	En Brit 1	Inondation	4	4.50
05.09.2011	Rte de la Séresse 1	Prévention d'inondation	2	4.00
17.09.2011	Commune d'Epalinges	Sauvetage d'une personne bloquée dans un ascenseur	2	2.00
11.11.2011	Ch. des Peupliers 8	Feu de cheminée	4	8.00
30.11.2011	Rte de Mollie-Margot 3	Feu d'une benne à papier (centre de collecte de Savigny-village)	6	6.00
07.12.2011	Ch. de la Daumuse 12	Inondation	2	2.00
30.12.2011	Ch. du Crêt Rouge 11	Feu, odeur suspecte	4	6.00

- Au 1^{er} mars 2011, M. Etienne Cavin a été nommé au grade de Capitaine et à la fonction de Commandant du corps des sapeurs pompiers de Savigny.

A la même date, M. Stéphane Décombaz a été nommé Premier lieutenant et à la fonction de remplaçant du Commandant, M. Etienne Cavin.

- Dans le cadre de notre collaboration avec Epalinges, le SDIS de cette commune est intervenu plusieurs fois en renfort sur le territoire de Savigny, en fournissant personnel et matériel.

En particulier, le matin du 2 juillet 2011, les SDIS des trois communes ont uni leurs compétences pour faire face à un terrible incendie qui a eu lieu au chemin de la Cabuse 1. La protection civile (ORPC Lavaux) a également été engagée pour gérer la subsistance et le ravitaillement en carburant.

- 460 heures ont été consacrées à la formation de l'état-major et des sapeurs-pompiers.
- Un recrutement a été organisé en 2011 pour remplacer les démissionnaires de notre SDIS. C'est ainsi que 6 nouvelles recrues ont rejoint nos effectifs.
- En novembre 2011, nous avons loué le garage que la poste a libéré, attenant au local des pompiers. Cette surface supplémentaire de 70 m² a permis à notre SDIS de regrouper du matériel, alors dispersé et de disposer d'armoires vestiaire.

7.3 Section 3 Protection civile

7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (PO 312)

Nous vous remettons ci-joint le rapport de gestion 2011 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux¹³.

Le coût annuel par habitant s'est élevé à CHF 17.22 en 2011.

Au vu de la situation du compte des dispenses de constructions d'abris de protection civile et en vertu des directives du 3 août 1998 du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE), le Service de la sécurité civile et militaire nous a autorisés à financer les frais 2010 et 2011 de l'ORPC de Lavaux, respectivement d'un montant de CHF 56'101.30 et de CHF 59'008.00, au moyen des contributions de dispense.

La révision partielle de la Loi fédérale du 4 octobre 2002 sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), largement médiatisée en 2011, notamment sur le volet de l'obligation de construire des abris, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Cette révision modifie les dispositions relatives à la durée du service, au matériel et aux abris ; le principe de base « *chaque citoyen doit disposer d'une place protégée* » est maintenu. La révision renforce la responsabilité des cantons, garants d'une meilleure coordination sur le territoire ; aussi et à l'avenir, le canton assumera les tâches spécifiques suivantes :

- Facturation et encaissement des contributions de remplacement dès le 1^{er} janvier 2012. Jusqu'au 31 décembre 2011, les contributions étaient encaissées par les communes lors de la délivrance du permis de construire.

Les modalités de perception des contributions de remplacement seront dorénavant régies par les articles de la nouvelle LPPCi, en particulier les articles 46 et 47 qui maintiennent le principe du paiement de contribution de remplacement, mais prévoient que le solde non affecté au financement et à l'entretien des abris publics des communes pourra être utilisé à d'autres fins ; les contributions de remplacement reviennent désormais aux cantons et le Conseil fédéral définira les grandes orientations de la gestion de la construction des abris et le montant des contributions de remplacement, ainsi que leur affectation.

- Planification et gestion des places protégées par zone d'appréciation.
- Gestion de l'entretien et de la modernisation des abris.
- Gestion des fonds destinés à la construction des places protégées manquantes.

¹³ Rapport de gestion 2011 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

Il résulte de ce qui précède que dès l'année 2012, les communes perdent une partie de leur autonomie en matière de gestion et entretien des abris de protection civile et la grande inconnue sera de savoir quel sort sera réservé aux contributions de remplacement encaissées jusqu'au 31 décembre 2011.

7.3.2 Abris de protection civile (PO 487)

- Poste de commandement du Complexe scolaire :

Comme annoncé dans notre rapport de gestion 2010, les travaux de réfection de l'enveloppe intérieure du réservoir ont été effectués en 2011 ; ils ont été complétés par la réparation de l'étanchéité d'une évacuation d'eau. Ces interventions, à hauteur de CHF 23'850.00 TTC, ont été financées au moyen des contributions de remplacement.

- Abri public de Mollie-Margot :

Comme annoncé dans notre rapport de gestion 2010, les parois intérieures du réservoir d'eau ont été réparées en 2011. Ces travaux, à hauteur de CHF 6'000.00 TTC, ont été financés au moyen des contributions de remplacement.

- Abri public de protection civile de la Roche :

Comme annoncé dans notre rapport de gestion 2010, une grille de sol a été modifiée et remplacée en 2011. Ces travaux, à hauteur de CHF 1'920.00, ont été financés au moyen des contributions de remplacement.

8. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le rapport de gestion ;
Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2011.

Au nom de la Municipalité de Savigny

Le Syndic

La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 avril 2012.